REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

Ministère de l'Economie et des Finances





Institut National de la Statistique

Banque Mondiale

Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB_2005) Rapport sur les indicateurs sociaux



Rapport provisoire d'analyse

mars 2006

TABLE DE MATIERE

P	age
LISTE DES GRAPHIQUES	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	9
PREFACE	1
0	
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET METHODOLOGIE	.12
1.1 : Contexte et objectifs	
1.2. Méthodologie	.14
1.2.1 Objectifs	.14
1.2.2 Objectifs généraux	14
1.2.3 Objectifs spécifiques	.14
1.2.4 Présentation du questionnaire	15
1.2.6 Couverture de l'échantillon	19
1.2.7 Coefficient de pondération :	20
1.2.8 Synthèse des principaux résultats:	19
1.2.9 Qualité des données:	22
CHAPITRE 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES	
ET DE LA POPULATION	
2.1 Principales caractéristiques des ménages	
2.2 Principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des ch	
de ménage	
2.3 Principales caractéristiques de la population	
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT	
3.1 Statut d'occupation	
3.2 Caractéristiques physiques du logement	32
3.2.1 Nature du toit	32
3.2.2 Nature des murs	33
3.3 Commodités du logement	34
3.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable	
CHAPITRE 4 : AVOIRS ET PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS	
CONDITIONS DE VIE	39
4.1 Champs, logement et bétail détenus	39
4.1.1 Champs possédés	39

4.1.2 Va	riation des superficies des champs possédés40
4.1.3 Po	ssession de logement41
4.1.4 Bé	tail possédé41
	es ménages42 Possession de biens d'équipements42
4.2.2 F	Possession de moyens de locomotion43
	ès aux infrastructures communautaires43 Accès au marché le plus proche44
4.3.2 A	Accès au service de transport public44
	ns45 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle et celle de
leur con	nmunauté45
4.4.2	Opinion sur la satisfaction des besoins alimentaires46
CHAPITRE	5 : EDUCATION48
5.2 Util	habétisation48 isation des services d'éducation49 Fréquentation scolaire au primaire49
5.2.2 F	réquentation scolaire au secondaire50
	ès aux services d'éducation51 .ccès à l'école primaire51
5.3.2 A	ccès à l'école secondaire52
5.4 Satisfa	action des services d'éducation fournis52
5.4.1	Satisfaction des services d'éducation au primaire53
5.4.2	Satisfaction des services d'éducation au secondaire 53
5.4.3	Raisons de non fréquentation de l'école53
CHAPITRE	6 : SANTE ET NUTRITION55
	sanitaire de la population55
6.2 Con	sultation au cours des 4 dernières semaines57
	sons de non fréquentation58
	ès aux services de santé58 sfaction des usagers de services de santé59
	té de la reproduction59
	nutritionnel des enfants de moins de 5 ans61
6.7.1 En	naciation62
6.7.2	Retard de croissance63
6.7.3	Insuffisance pondérale64
CHAPITRE	7 : EMPLOI66
7.1 Acti	vité économique66
7.1.1	Occupation au cours des 7 derniers jours 67
7.1.2	Sous-emploi
7.1.3	Population active non occupée71

7.2 Population inactive	73
Annexes	734

Liste des Tableaux

		Pages
Tableau 1.1	Taux de sondage au 1er degré	16
Tableau 1.2	Répartition régionale de l'échantillon des ZD	16
Tableau 1.3	Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence	17
Tableau 2.1	Répartition des ménages par milieu et région de résidence	19
Tableau 2.2	Taille du ménage par milieu, région de résidence et sexe du chef de ménage	20
Tableau 2.3	Répartition (%) des ménages par sexe, état matrimonial, niveau	21
	d'instruction et groupe socio-économique du chef de ménage	
Tableau 2.4	Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon le milieu de résidence	21
Tableau 3.1	Répartition (en %) des ménages par milieu, région de résidence, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement	24
Tableau 3.2	Répartition (%) des ménages par milieu et région de résidence et groupe	25
	socio-économique du chef de ménage selon le type de matériau du toit	
Tableau 3.3	Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région	26
	administrative et groupe socio-économique selon le type de matériau des murs	
Tableau 3.4	Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson	27
Tableau 3.5	Taux d'accès (%) à l'eau potable par milieu et région selon les sources	29
. 45.644 5.6	d'approvisionnement en eau de boisson	
Tableau 3.6	Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté	29
	et région administrative selon le type de toilette	
Tableau 3.7	Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et région administrative selon le mode d'éclairage	30
Tableau 3.8	Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, niveau de	31
	pauvreté et région administrative selon le combustible utilisé pour la	-
	cuisine	
Tableau 4.1	Répartition (%) des ménages possédant des champs par milieu et région	32
	de résidence,s caractéristiques socio-démographiques et économiques du	
T.I. 40	ménage	00
Tableau 4.2	Pourcentage des ménages selon la variation de la superficie des champs	33
Tableau 4.3	Répartition (%) des ménages propriétaires des logements par milieu et	34
	région de résidences caractéristiques socio-démographiques et	
Tableau 4.4	économiques du ménage Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région	35
Tableau 4.4	administrative, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du	33
	chef de ménage selon le type de bétail possédé	
Tableau 4.5	Répartition des ménages (%) selon le type de biens durable possédé	36
Tableau 4.6	Proportion de ménages par milieu de résidence, région de résidence et	36
	groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de moyen de	
	locomotion possédé	
Tableau 4.7	Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et région	37
	administrative selon le temps nécessaire pour atteindre le marché	
	alimentaire le plus proche	
Tableau 4.8	Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et la région	37
	administrative selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les	
-	transports publics les plus proches	
Tableau 5.1	Taux d'alphabétisation (%) des adultes par milieu de résidence, région	41
Tobles: 5.0	administrative et groupe socio-économique	40
Tableau 5.2	Taux net de scolarisation au niveau primaire par milieu de résidence, région de résidence groupe socio-économique et sexe	42

Tableau 5.3	Taux Net (%) de Scolarisation au secondaire par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique du chef de ménage et sexe	43
Tableau 5.4	Taux d'accès (%) au primaire par milieu de résidence, région administrative et groupe socio-économique	44
Tableau 5.5	Taux d'accès (%) au primaire par milieu de résidence, région administrative et groupe socio-économique	44
Tableau 5.6	Taux de satisfaction (%) au primaire par milieu de résidence, région administrative et groupe socio-économique du CM	45
Tableau 5.7	Taux de satisfaction (%) au secondaire par milieu de résidence, région, groupe socio-économique du CM	46
Tableau 5.8	Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique, sexe et âge selon la raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école	47
Tableau 6.1	Incidence (%) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique et sexe	48
Tableau 6.2	Taux de consultation (%) par milieu de résidence, région administrative et sexe	50
Tableau 6.3	Répartition (%) des consultations médicales au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence selon le type de praticien consulté	50
Tableau 6.4	Pourcentage de personnes qui ont été malades au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, région administrative et groupe socio-économique selon les raisons de non consultation	51
Tableau 6.5	Taux d'accès (%) de la population aux services de santé par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique et sexe	52
Tableau 6.6	Pourcentage de femmes de 12 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par milieu de résidence selon	53
Tableau 6.7	l'âge de la mère Pourcentage de femmes de 12 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont reçu des soins prénatals par milieu et région de résidence	53
Tableau 6.8	Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu et région de résidence selon le lieu de l'accouchement	45
Tableau 6.9	Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu de résidence et région administrative selon le type de personne qui a assisté l'accouchement par milieu et région de résidence.	54
Tableau 6.10	Indicateurs nutritionnels, par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique et sexe	55
Tableau 7.1 Tableau 7.2	Population active (%) par milieu, région de résidence et sexe Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région et la branche d'activité.	60 61
Tableau 7.3	Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le sexe, et le statut dans l'emploi	62
Tableau 7.4	Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le sexe, le milieu de résidence et la région	63
Tableau 7.5	Répartition (%) de la population occupée par milieu de résidence et la région administrative selon la branche d'activité	63
Tableau 7.6	Population sous-employée (%) selon le milieu de résidence, la région administrative, le sexe et l'âge	64
Tableau 7.7	Répartition (%) de la population sous employée par milieu de résidence, niveau de pauvreté et la région administrative selon la branche d'activité	64
Tableau 7.8	Répartition de la population active non occupée (%) selon le milieu de résidence, la région administrative, le sexe et l'âge	65
Tableau 7. 9	Répartition (%) de la population active non occupée par sexe et âge,	66
Tableau 7.10	milieu de résidence selon la raison de chômage Répartition (%) de la population inactive selon le milieu de résidence, la région, le sexe et l'âge	66

Tableau 7.11	Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison	67
Tableau 7.12	d'inactivité Répartition (%) de la population inactive par sexe et âge selon la raison de chômage	67

LISTE DES GRAPHIQUES

<u>GRAPHIQUES</u>		Page
Graphique 2.1:	Répartition (%) des ménages ruraux selon la région	19
Graphique 2.2:	Répartition (%) des ménages urbains selon la région	20
Graphique 2.3:	Pyramide des âges de l'ensemble de la population	22
Graphique 2.4:	Pyramide des âges du milieu urbain	22
Graphique 2.5:	Pyramide des âges du milieu rural	22
Graphique 3.1:	Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement	23
Graphique 3.2:	Répartition (%) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau	28
Graphique 3.3:	Répartition (%) des ménages selon la source d'éclairage	30
Graphique 4.1:	Opinion des ménages sur leur situation économique par rapport à l'année écoulée	33
Graphique 4.2:	Opinion des ménages sur la situation économique de leur communauté par rapport à l'année écoulée	38
Graphique 4.3:	Opinion sur la satisfaction des besoins alimentaires au cours de l'année précédant l'enquête selon le milieu de résidence	39
Graphique 5.1:	Taux net de scolarisation au primaire par région	43
Graphique 6.1:	Incidence (en %) de la maladie ou de la blessure selon l'âge	49
Graphique 6.2:	Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure et par sexe.	49
Graphique 6.3:	Taux d'Emaciation par sexe et âge	56
Graphique 6.4:	Prévalence de retard de croissance par année d'âge et par sexe	57
Graphique 6.5:	Prévalence de l'insuffisance pondérale par année d'âge et par sexe	58
Graphique 7.1:	Population active par groupe d'âge	60
Graphique 7.2:	Répartition (%) de la population occupée selon le statut dans l'emploi	61

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT = Bureau International du Travail BTP = Bâtiments et Travaux Publics

CDC = Centre de Contrôle des Maladies d'Atlanta

CM = Chef de ménage

CUN = Communauté Urbaine de Niamey

ENBC = Enquête Nationale Budget Consommation

EPCES = Enquête Permanente de Conjoncture Economique et sociale

IDH = Indice de Développement Humain INS = Institut National de la Statistique

I'UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ME/F = Ministère de l'Economie et des Finances

MICS = Enquête à Indicateurs multiples

NCHS = Centre National Américain des Statistiques Sanitaires

OMD = Objectifs du Millénaire pour le développement

OMS = Organisation Mondiale de la Santé

PIB = Produit Intérieur Brut

PNUD, = Programme des Nations Unies pour le Développement RGP/H = Recensement Général de la population et de l'Habitat

SRP = Stratégie de Réduction de la Pauvreté

TF-Belge = Trust Fund Belge

TF-CWIQ = Trust Fund – Core Welfare Indicators Questionnaire

TNS = Taux Net de Scolarisation ZD = Zone de Dénombrement

PREFACE

Ce premier rapport présente les principaux résultats relatifs aux indicateurs sociaux de l'enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB), première enquête du genre réalisée dans notre pays. Il sera suivi d'une publication portant sur les dépenses des ménages, le profil de pauvreté, les crédits et épargnes des ménages et enfin les activités communautaires et la perception qu'ils ont de leurs conditions de vie.

L'enquête a été réalisée du 14 avril au 11 juillet 2005 et porte sur un échantillon de 6.700 ménages. Le questionnaire utilisé dérive d'un questionnaire standard développé par la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNICEF et le BIT. Le QUIBB fournit les principaux indicateurs de base du bien être, relatifs à l'alphabétisation des adultes, l'éducation de base, la santé et la nutrition, l'accès à l'eau potable et l'emploi. Les indicateurs d'éducation et de santé sont centrés sur l'utilisation, l'accès et la qualité des prestations de services fournis. L'enquête cerne également les caractéristiques de l'habitat, les avoirs, l'accès aux infrastructures communautaires (marchés et services de transport public) et la perception des ménages sur leur propre situation économique et sur celle de leur communauté.

La spécificité du QUIBB tient au fait qu'il a expérimenté et réussi l'utilisation du traitement des données par lecture optique. Ainsi, toutes les procédures de traitement sont standardisées et automatisées. Cette technique d'enquête de pointe a permis de raccourcir les délais de traitement des données et la diffusion des résultats. Les principaux résultats obtenus constituent des apports inestimables pour l'obtention de données fiables et actualisées pour le suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

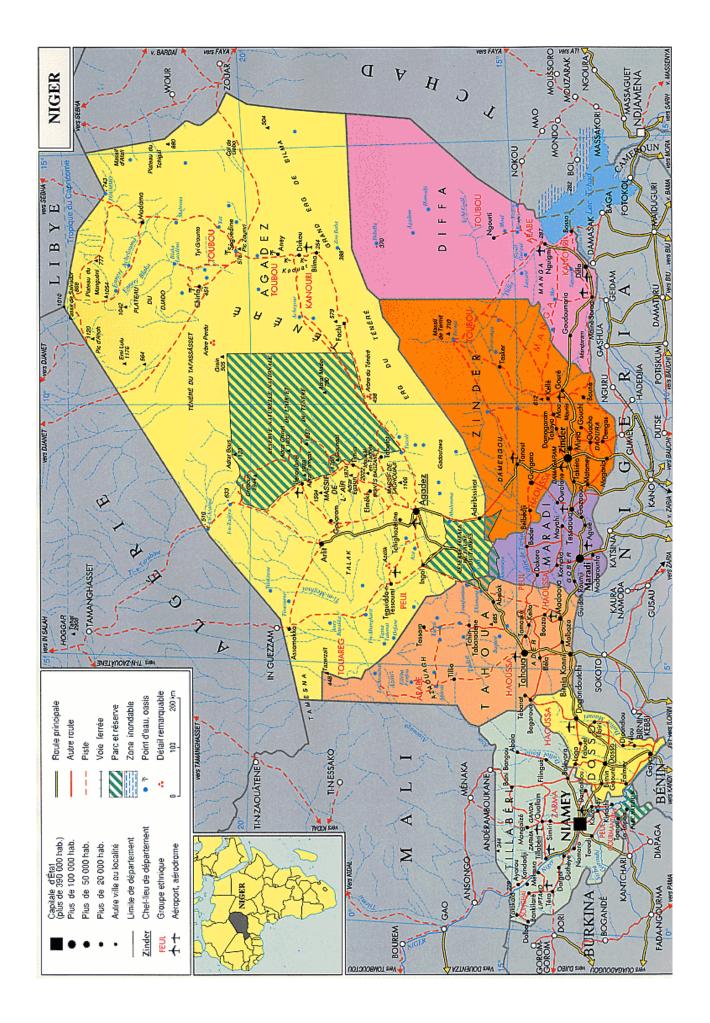
Au nom du Gouvernement, j'exprime ma profonde reconnaissance :

- à la Banque Mondiale pour sa contribution technique et financière;
- aux autorités, aux cadres techniques régionaux et à l'ensemble de la population pour leur franche collaboration;
- aux différents consultants internationaux pour leurs appuis, en particulier :
 - ➢ Ghislaine Delaine;
 - Saloua Seheli:
 - Cristophe Rockmore;
 - Mamadou Louda;
 - Louis Marie Asselin:
 - Alphone Yaméogo;
 - Andriamampahe'ry Dimby;
 - Zima Jean Diallo.
- au personnel d'encadrement, enquêteurs, agents de saisie, pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier d'exécution de l'enquête;

J'ose enfin espérer que les informations statistiques sur le QUIBB qui viennent enrichir la banque de données sur les conditions de vie des ménages dans notre pays seront largement diffusées et judicieusement exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et autres utilisateurs.

Abdoullahi BEIDOU

Directeur Général de l'INS



CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET METHODOLOGIE

1.1 : Contexte et objectifs

Le Niger est un pays sahélien marqué par de fortes instabilités sur le plan climatique et par une très haute vulnérabilité du point de vue économique et alimentaire. C'est l'un des pays les plus vastes de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 1 267 000 Km². Il est doté de ressources naturelles très faibles. Seulement 12% de sa superficie sont favorables à une agriculture de subsistance qui occupe 85% de sa population¹ et les trois quarts de cette population vivent sur cette frange sud propice à l'agriculture. En outre, sa croissance démographique est assez élevée et a été estimée en moyenne à 3,3% par an entre le recensement général de la population de 1988 et celui de 2001. Cette croissance démographique entraîne de nouveaux besoins en services essentiels de base.

D'une part, les conditions climatiques drastiques, la forte pression démographique, la baisse de la fertilité des sols, la dégradation des ressources naturelles (eau, terre, pâturage, forêt) ont fortement contribué à accroître la vulnérabilité des ménages nigériens et, d'autre part, l'évolution économique du pays, pendant la décennie 1990-2000, a été caractérisée par une faible croissance avec un taux réel annuel moyen de 1,9%².

L'interaction de ces facteurs a eu comme conséquence une précarité des conditions de vie des populations.

Le diagnostic établi dans le cadre de la préparation de la table ronde sur la pauvreté au Niger a montré que le phénomène de la pauvreté revêt un caractère général, multidimensionnel et se manifeste à tous les niveaux :

- 1. au niveau de l'Etat : les ressources budgétaires, en stagnation depuis de nombreuses années, face à une croissance rapide de la population dans le même temps, ne permettent plus de dégager les moyens de fonctionnement et d'investissement qu'exigent le maintien de la qualité des taux de scolarisation et de couverture sanitaire, demeurés parmi les plus bas du monde. Selon le rapport sur le développement humain dans le monde de 2003, le Niger a un PIB/habitant de 890 \$ en 2001.
- 2. au niveau de la population : selon le profil de la pauvreté au Niger, une forte proportion des populations n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels en nourriture, logement, en soins de santé pour ne citer que ceux là. Avec un IDH de 0,281 le Niger est classé 177ème sur 177 pays en 2003³.

Pour appréhender les conditions de vie des ménages, plusieurs études et enquêtes ont été réalisées. L'examen de l'ensemble de ces travaux montre que le système d'information actuel a fourni un important effort de collecte. Cependant, les données disponibles permettant de cerner le niveau de vie des populations sont soit vétustes soit parcellaires. En effet, les données ayant servi de base à la réalisation, en 1994, de la première étude sur le « Profil de la Pauvreté » au Niger datent de 1989/1990 (pour le milieu urbain) et de 1992/1993 (pour le milieu rural).

Eu égard aux efforts déployés par les différents Gouvernements qui se sont succédés depuis 1992 pour alléger la souffrance des populations et surtout, aux actions menées sur le terrain dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, il est probable qu'il soit aujourd'hui opéré un changement structurel de ce profil de pauvreté. Dès lors, il s'avère nécessaire de disposer de données récentes qui puissent, entre autres, non seulement rendre compte de l'ampleur du phénomène et de ses facteurs, mais aussi permettre d'identifier la population cible. Ces données doivent permettre de produire plusieurs indicateurs traduisant les conditions de vie des ménages.

Aussi, pour un meilleur suivi/évaluation des projets et programmes de développement, les décideurs, tout comme les chercheurs ont besoin d'indicateurs appropriés du niveau de développement de différents sous-groupes de population. Les indicateurs au niveau national sont globaux et généralement insuffisants pour les besoins de la planification. Par ailleurs, la collecte des données pour le calcul des indicateurs d'impact traditionnels mesurant les changements de

³ Rapport mondial sur le Développement humain dans le monde, PNUD 2005 ;

¹ Enquête à indicateurs multiples de la fin de la décennie, décembre 2000

² Stratégie de Réduction de la Pauvreté : SRP complète, janvier 2002

niveau de développement (par exemple, le pourcentage de population en dessous du seuil de pauvreté, le nombre d'enfants atteints de malnutrition, etc.) doit être régulière, mais coûte cher et s'avère fastidieuses. Pour pallier en partie ces diverses contraintes, en particulier le long délai de traitement des données, un groupe de partenaires au développement dont la Banque Mondiale a mis au point une nouvelle technologie de traitement des données d'enquête (lecture optique, tableaux standards générés automatiquement) appelée Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB). Il est conçu, essentiellement pour permettre le suivi des indicateurs de pauvreté et des effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie des ménages. Il utilise des indicateurs simples ayant pour objectif principal l'identification des groupes de populations face aux diverses actions conçues pour améliorer la situation sociale et économique. C'est un puissant outil de suivi quantitatif des indicateurs et qualitatif (perception des usagers sur les prestations de services d'éducation et de santé). Plusieurs indicateurs du QUIBB peuvent être utilisés pour le suivi de la SRP et des indicateurs des OMD. Il s'agit des indicateurs de niveau de vie, des indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction des services publics.

Les différents résultats qui découlent de cette étude doivent alors être situés dans ce cadre conjoncturel.

La période pendant laquelle la collecte des données a eu lieu, appelle des commentaires sur la situation alimentaire du pays. En effet, l'arrêt prématuré des précipitations en 2004 et les dégâts causés par l'invasion acridienne aux cultures et aux pâturages dans certaines parties du Niger ont provoqué une crise alimentaire aiguë, d'abord dans les zones pastorales et agro-pastorales, ensuite avant de se généraliser à l'ensemble du pays. Pour cette saison agricole 2004, le Gouvernement du Niger avait évalué le déficit céréalier à 223 500 tonnes et le déficit fourrager à 4,6 millions de tonnes. En outre, le bétail, principale richesse des ménages ruraux des zones pastorales et agro-pastorales, est également menacé du fait de l'insuffisance des pâturages et du déficit fourrager.

Cette crise alimentaire a provoqué une hausse inattendue des prix sur les marchés locaux, amenant le Gouvernement à procéder à une vente des produits céréaliers à prix modéré (prix inférieur à celui pratiqué sur le marché) et à une distribution gratuite dans certaines localités.

Dans les zones fortement touchées par la sécheresse et l'invasion acridienne, il a été enregistré des niveaux de malnutrition et de mortalité supérieurs aux seuils internationaux auxquels la situation est qualifiée d'urgente.

a. Cadre institutionnel

Le QUIBB s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Institut National de la Statistique et la Banque Mondiale pour fournir des indicateurs nécessaires à la gestion économique et sociale.

L'enquête a été réalisée par l'Institut National de la Statistique, placé sous tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. L'encadrement du projet assuré par :

incadrement da projet assare par .

- Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Directeur du projet;
- Une cellule de coordination composée d'un coordonnateur et de deux statisticiens d'enquêtes ;
- Une cellule informatique composée d'un responsable de traitement et de deux informaticiens programmeurs ;
- Un service administratif et financier.

b. Sources de financement

L'opération est entièrement financée par la Banque Mondiale sur le TF-CWIQ Fond fiduciaire britannique et belge.

L'enquête pilote et les différentes consultations internationales, entre autres, ont été financées sur le TF-CWIQ, directement géré par la Banque Mondiale. L'enveloppe allouée à l'enquête

principale prélevée sur le TF-Belge, est gérée par l'Institut National de la Statistique conformément au protocole d'accord signé entre l'INS et la Banque Mondiale.

c. Dates de réalisation

- L'enquête pilote a été réalisée du 5 au 9 avril 2004 et avait pour objectif principal de tester les documents techniques, le matériel de traitement informatique et surtout d'initier les cadres de l'Institut National de la Statistique à la nouvelle technologie (lecture optique des questionnaires) du traitement des données. Cette enquête a touché 500 ménages, toux milieux confondus.
- L'enquête principale a commencé par la formation du personnel de collecte et de traitement des données. Cette formation a duré 3 semaines allant du 21 mars au 09 avril 2005. La collecte des données sur le terrain a débuté effectivement le 14 avril 2005 avec 53 agents enquêteurs, 14 contrôleurs et deux équipes de supervision et a pris fin le 11 juillet 2005 soit une durée de 3 mois.
- La saisie par lecture optique des données a démarré le 3 mai 2005. Cette opération a consisté à scanner les questionnaires venus du terrain et à effectuer des corrections avant la validation. Elle a été menée sur six postes mis en réseau. Les questionnaires validés sont envoyés vers un poste central tenu par deux contrôleurs et un responsable informaticien. Les activités de saisie ont pris fin le 5 août 2005.

1.2. Méthodologie

1.2.1 Objectifs

Les objectifs assignés au QUIBB sont :

1.2.2 Objectifs généraux

- Fournir rapidement des données socio-économiques de base sur l'essentiel des indicateurs de niveaux de vie de la population (alphabétisation, éducation, santé, nutrition des enfants de moins de 5 ans, emploi, logement, possession de biens durables, production agricole et possession de bétail).
- Permettre le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de réduction de la pauvreté sur les conditions de vie des populations dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) ainsi que le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'essentiel des informations collectées concerne l'accès, l'utilisation et la satisfaction des ménages par rapport aux principaux services sociaux et économiques fournis par l'administration publique, privée ou les ménages.

1.2.3 Objectifs spécifiques

Le QUIBB présente les spécificités suivantes :

- Questionnaire simple : questions pré-codées faciles à administrer;
- Echantillon très large : 335 unités primaires (zone de dénombrement) et 6700 unités secondaires (ménages) au Niger;
- Pas de saisie : lecture optique des données à l'aide d'un scanner;
- Délai d'obtention des résultats très réduit : tableaux standards générés après la saisie automatiquement par le logiciel;
- Rapport sur les résultats très simple et;
- Possibilité de répéter l'enquête annuellement;
- Possibilité d'adjoindre de nouveaux modules comme c'est le cas au Niger.

1.2.4 Présentation du questionnaire et définitions des concepts

a) Définitions des concepts utilisés dans le cadre du QUIBB

Ménage

Un ménage peut être une unité composée d'une ou de plusieurs personnes. Un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour définir un ménage. Une distinction de base devra être établie entre ménage et unité familiale. L'unité familiale implique un critère de parenté, lorsque ses membres sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption. Un ménage peut consister en une ou plusieurs familles. Il est aussi possible pour une famille de faire partie de plusieurs ménages, temporairement ou de manière permanente. Par exemple, une femme mariée peut continuer à vivre dans le ménage de son père pendant qu'elle est encore jeune, tandis que son mari vit sous un autre toit.

Pour le QUIBB, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et mangent ensemble. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'un seul chef de ménage, que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou pas.

Chef de ménage

Le chef de ménage est le preneur de décision clé au sein du ménage, et dont l'autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

Un travailleur salarié est quelqu'un qui est continuellement employé (avec ou sans contrat) et est rémunéré en argent sur une base hebdomadaire ou mensuelle. Les paiements en nature sont mentionnés comme n'étant pas des rémunérations en argent, mais autre chose que de l'argent. Un travailleur occasionnel est quelqu'un qui est rémunéré en argent, à l'heure ou à la journée. Un travailleur non-rémunéré est quelqu'un qui a une activité économique pour laquelle il ne reçoit aucun paiement (salaire ou paiement en nature). Un travailleur indépendant est quelqu'un qui s'occupe de sa propre affaire (avec ou sans partenaires).

Quelqu'es exemples: Quelqu'un qui travaille dans un bureau et est rémunéré toutes les deux semaines reçoit un salaire pour son travail. Quelqu'un qui reçoit des repas pour son travail au lieu de recevoir de l'argent est payé en nature. Quelqu'un qui travaille dans la construction et est rémunéré à la journée est un travailleur occasionnel, même s'il est en mesure de trouver du travail toute l'année. Quelqu'un qui travaille dans le magasin de ses parents sans recevoir de paiement est un aide familial non-rémunéré. Quelqu'un qui s'occupe de sa propre affaire (de fabrication de pantoufles par exemple) est un travailleur indépendant, même s'il se fait verser un salaire par son entreprise.

Alphabétisation

Le QUIBB mesure l'aptitude à lire et à écrire des personnes âgées de 15 ans et plus, dans n'importe quelle langue. Il ne sera pas fait de test et on inscrira les réponses telles qu'elles seront fournies par les personnes interrogées. Les personnes qui savent lire mais ne savent pas écrire sont considérées analphabètes.

Catégorie socioprofessionnelle

Afin de déterminer la catégorie socioprofessionnelle, l'enquêteur cherchera d'abord à savoir si l'individu est un salarié ou un non-salarié.

Pour les non-salariés, on a les définitions suivantes :

Patron : personne qui a sa propre entreprise ou affaire et qui emploie au moins un salarié.

Travailleur pour compte propre : personne qui a sa propre entreprise ou affaire et qui n'emploie pas de salarié (il peut néanmoins avoir des apprentis ou travailler avec des membres de sa famille).

Apprenti: Individu qui apprend encore le métier

Aide-familial: Personne qui travaille dans une entreprise familiale sans rémunération.

Pour les salariés, l'enquêteur demandera la catégorie dans l'emploi de l'individu. Pour les fonctionnaires, ces catégories sont A, B, C, D et pour les conventions collectives (12, 11, 10, 9, etc.). Cette catégorie permet de déterminer la Catégorie Socio-professionnelle.

Secteur institutionnel de l'emploi

La catégorisation du secteur la plus simple est celle de public par rapport à privé. Le QUIBB comprend aussi des catégories pour entreprise para-publique (en partie publique et en partie privée), et fait la différence entre les micro-entreprises privées (en général les toutes petites entreprises individuelles) et les « grandes » entreprises privées (grandes, moyennes et petites entreprises).

Branche d'activité

Afin de déterminer la branche dans laquelle la personne exerce son activité professionnelle, l'enquêteur demandera quelle est la principale activité du lieu où la personne travaille. La liste de secteurs possibles a été compactée en dix catégories, pour des raisons de manque d'espace, mais aussi de fractionnement pour faciliter l'analyse.

Les catégories sont : agriculture, exploitation forestière, élevage/pêche, mine/carrière, industries, BTP, transport, commerce, services, éducation/santé.

Chômage

Trois critères sont utilisés pour considérer quelqu'un comme chômeur :

La personne est sans-emploi pendant la période de référence.

La personne a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence.

La personne serait prête à travailler immédiatement s'elle trouvait du travail.

Accès à l'eau salubre

L'eau constitue un des besoins les plus élémentaires pour l'homme et elle fait l'objet de nombreux programmes d'investissements publics et communautaires. Le but du QUIBB est ici de pouvoir faire la distinction entre sources d'eau salubre et insalubre.

Les sources d'eau salubre sont constituées par les robinets et les sources protégées. Les sources d'eau insalubre comprennent les sources ouvertes ou non protégées; il peut s'agir aussi de l'eau provenant d'un marchand/camion. On sait que l'évaluation de la qualité de l'eau à partir d'informations sur la source, implique la prise en considération de certaines hypothèses. Les canalisations des services publics de distribution de l'eau peuvent être endommagées ou contaminées, de même que les puits; et ceci peut produire de l'eau insalubre. Cependant, il ne serait pas correct de demander aux personnes interrogées d'évaluer la qualité de l'eau qu'elles boivent. Si plus d'une source d'eau de boisson est utilisée, seule la principale sera enregistrée

Nutrition de l'enfant

L'évaluation de l'état nutritionnel de l'enfant est basée sur le raisonnement d'après lequel pour une population bien nourrie, il existe une répartition statistiquement prévisible d'enfants d'un âge donné, qui, considérant leur poids et leur taille, sont mal nourris. La répartition d'enfants au sein d'une population bien nourrie peut être utilisée comme référence pour évaluer l'état nutritionnel d'enfants dans le cas d'autres populations.

Trois indices standards de croissance physique qui décrivent l'état nutritionnel des enfants peuvent être considérés : le rapport Taille/âge (retard de croissance), le rapport

Poids/taille (émaciation) et le rapport Poids/âge (insuffisance pondérale). Chacun de ces trois indices fournit des informations différentes sur la croissance et la composition du corps qui peuvent être utilisés pour évaluer l'état nutritionnel.

Le rapport Taille/âge est une mesure de la croissance. L'enfant en dessous d'un certain seuil est considéré comme trop petit pour son âge ou avec une déficience de croissance, une condition qui reflète une condition de sous-alimentation chronique.

Le rapport Poids/taille décrit l'état nutritionnel actuel. Un enfant en dessous d'un certain seuil est considéré comme trop maigre par rapport à sa taille ou émacié, une condition reflétant un déficit nutritionnel aigu ou récent.

Le rapport Poids/âge est un bon indicateur global de l'état nutritionnel d'une population. Il permet d'évaluer le manque de poids causé par une pénurie de nourriture saisonnière et de courte durée.

b) Présentation du questionnaire

Le questionnaire est composé de quatre modules qui sont :

- > QUIBB, questionnaire de base;
- > REVENU et DEPENSES;
- ➤ PERCEPTION sur les conditions de vie et ACTIVITES COMMUNAUTAIRES ;
- CREDIT ET EPARGNE.

Les résultats qui sont présentés dans ce rapport proviennent du module QUIBB.

Module QUIBB

Ce module comprend neuf sections dans un format particulier conçu pour rendre plus aisé son remplissage.

- Section A: informations sur le questionnaire

Elle fournit des renseignements sur l'identification du ménage et de sa zone de résidence (nom de la localité/nom de la zone de dénombrement), le numéro de la zone de dénombrement (ZD), le numéro du ménage dans l'échantillon, la date de l'enquête, les heures de début et de fin de l'entretien dans le ménage, le nom et le code de l'enquêteur, le nom du chef de ménage, le numéro du répondant principal et d'autres observations ou commentaires sur le questionnaire.

- Section B: liste des membres du ménage

Elle permet de saisir les caractéristiques socio-démographiques (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, âge et état matrimonial) et économiques (contribution au revenu du ménage) des personnes vivant dans le ménage, mais aussi la survie des parents des membres de ménage âges de moins de 20 ans.

- Section C: Education

Elle traite du niveau d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus), de la scolarité des enfants du point de vue de la fréquentation, de l'accessibilité et de la satisfaction vis-à-vis de l'école.

- Section D: Santé

Elle collecte d'abord des données sur la situation sanitaire (morbidité, consultation, accès et satisfaction) des personnes vivant dans le ménage, ensuite sur la santé reproductive des femmes âgées de 12 à 49 ans.

- Section E: Emploi

Elle recueille des données sur l'activité économique des membres du ménage âgés de 5 ans et plus (situation et statut dans l'occupation, secteur d'activité).

- Section F: Biens du ménage et situation économique

Elle saisit les informations sur les actifs possédés par le ménage (biens durables, terres et bétail) et s'intéresse à la perception du ménage sur sa situation économique actuelle et sur celle de sa communauté. Elle saisit aussi la personne qui contribue le plus au revenu du ménage.

- Section G : Caractéristiques du logement

Elle traite des données relatives aux caractéristiques physiques des habitations du ménage (nature du mur et du toit), aux services et aménagements des habitations (source d'éclairage, type de toilettes, source d'approvisionnement en eau, principal combustible utilisé pour faire la cuisine). Elle collecte les informations sur l'accès aux infrastructures et services socio-économiques (source d'eau, marché de produits alimentaires, transport public, école primaire, école secondaire et service de santé).

- Section H : Bien-être

Elle traite des données relatives à des événements douloureux intervenus dans le ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête (Funérailles, maladie sévère ou chronique, perte d'emploi, sécheresse, inondation, perte de produits agricoles). Elle traite aussi de la perception du ménage sur son état durant les 12 derniers mois du point de vue consommation alimentaire, logement, habillement, soins de santé reçus, éducation et revenu. Elle saisit également l'effet de la variation des prix des produits agricoles et des produits manufacturés sur les conditions de vie des ménages au cours des 5 dernières années.

- Section I : Enfants de moins de cinq ans

Cette section traite de la situation nutritionnelle des enfants de 3 à 59 mois. A ce titre, elle fournit des informations sur les mesures anthropométriques des enfants de moins de 5 ans (poids et taille). Elle collecte également des renseignements sur les conditions de l'accouchement (lieu et assistance à l'accouchement), tout comme la participation de ces enfants à un certain nombre de programmes les concernant.

1.2.5 Tirage de l'échantillon :

La base de sondage de l'enquête QUIBB est issue de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat organisé en 2001. Avant le tirage de l'échantillon, les ZD du département de Bilma ont été mises à part, compte tenu de la position géographique de ce département qui se situe en plein désert nigérien et n'a pas été couvert par l'enquête pour des raisons de coût.

L'échantillon a d'abord été stratifié en région, ensuite chaque région stratifiée en milieu rural et en milieu urbain à l'exception de la Communauté Urbaine de Niamey qui est composée uniquement de milieu urbain. Dans chaque strate ainsi constituée, il a été tiré au premier degré des ZD proportionnellement à leur nombre de ménages au RGP/H2001. Une zone de dénombrement en milieu rural nigérien est composée d'un ou de plusieurs villages. Dans le cas où elle se composerait de plusieurs villages, un seul de ces villages serait sélectionné pour l'enquête. Au total 335 ZD ont été sélectionnées au niveau national. La répartition des ZD par région est fondée d'une part, sur la taille de la région en terme de ménages et d'autre part, sur la proportion de ménages pauvres dans la région (selon le profil de pauvreté au Niger élaboré en 1994 avec les données de l'Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages (ENBC) de 99/90 et 92/93).

Le milieu urbain de la région d'Agadez étant sur-échantillonné par cette méthode, la taille a été réduite du fait que les 2 centres urbains (Arlit et Tchirozérine) sur les 3 que compte la région, sont peuplés en majorité de travailleurs des mines ayant de comportements de consommation peu différents.

Les 335 ZD se répartissent dans les différentes régions comme suit :

Tableau 1-0-1: Taux de sondage au 1er degré

Régions	Nombre	Nombre de	ZD 4 ala a atill a ra	Taux	Nombre
	de ZD	ménages au	échantillon	sondage 1 ^{er}	ménages
		RGP/H 2001	QUIBB	degré	QUIBB
Agadez ⁴	350	51 665	20	5,7	400
Diffa	250	64 667	25	10,0	500
Dosso	1 131	191 358	28	2,5	560
Maradi	1 512	299 502	53	3,5	1060
Tahoua	1 482	318 304	45	3,0	900
Tillabéri	1 326	230 042	56	4,2	1120
Zinder	1 613	362 030	57	3,5	1140
CUN	378	111 209	51	13,5	1020
Ensemble	8 042	1 628 777	335	4,2	6700

Source: ME/F/INS/QUIBB 2005

Un échantillon de 20 ménages par ZD est tiré pour l'enquête. Au total 6 700 ménages ont constitué l'échantillon de cette enquête.

Tableau 1-2: Répartition régionale de l'échantillon des ZD

Région	Milieu	Milieu rural	Milieu rural Milieu rural	
	urbain	sédentaire	sédentaire nomade	
Agadez	8	0	12	20
Diffa	5	20	0	25
Dosso	6	22	0	28
Maradi	8	45	0	53
Tahoua	7	38	0	45
Tillabéri	7	49	0	56
Zinder	9	48	0	57
CUN	51	0	0	51
Ensemble	101	222	12	335

Source: ME/F/INS/QUIBB_2005

Les résultats de l'enquête QUIBB peuvent être distribués également par groupe socioéconomique du chef de ménage et par niveau de pauvreté du ménage. La taille de l'échantillon est suffisamment grande pour obtenir un niveau de signification statistique acceptable au niveau de chaque domaine analytique (milieux et régions).

1.2.6 Couverture de l'échantillon

Les ménages qui ont effectivement été enquêtés se chiffrent à 6690 au lieu de 6 700 prévus. Cette différence est due au fait que dans toute une zone de dénombrement de la région d'Agadez, seuls 10 ménages ont été trouvés par l'équipe de collecte pour raison de mobilité des populations nomades dans cette ZD. On note que sur les 6690 ménages enquêtés, 254 et 365 ménages ont été remplacés respectivement pour avoir refusé l'interview et pour n'avoir pas été

⁴ Non comprises les ZD de la région de Bilma et leur population.

présents dans le ménage au moment de l'enquête (soit 10% de remplacement) comme le montre le tableau 1.3 ci-après.

Tableau 1-0-3 : Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence

Milieu ou Régions	Ménages dans l'échantillon	Rempli avec ménages Tirés	Rempli avec remplacement suite à un refus	Rempli avec remplacement ménage non trouvé	Non enquêtés
		Milieu d	e résidence		
Rural	4 680	4350	105	215	10
Urbain	2 020	1721	149	150	0
		F	Région		
Agadez	400	353	32	5	10
Diffa	500	470	2	28	0
Dosso	560	543	10	7	0
Maradi	1060	944	28	88	0
Tahoua	900	805	61	34	0
Tillabéri	1120	1067	21	32	0
Zinder	1140	1053	5	82	0
C.U.N	1020	836	95	89	0
Ensemble	6 700	6071	254	365	10

Source: ME/F/INS/QUIBB_2005

1.2.7 Coefficient de pondération :

Formules d'extrapolation - Estimateur sans biais de la masse d'une variable quantitative

Soit à estimer par exemple la consommation annuelle d'un produit de l'ensemble des ménages ruraux sédentaires d'une strate h donnée. Soit Y cette masse.

$$Y = \sum_{\alpha=1}^{M} \sum_{\beta=1}^{V_{\alpha}} \sum_{\delta=1}^{N_{\alpha\beta}^{2005}} Y_{\alpha\beta\delta}$$

Οù

 $Y_{\alpha\beta\delta}$ = consommation annuelle céréalière du ménage numéro δ du village β de la ZD numéro α $N_{\alpha\beta\delta}^{2005}$ = Nombre de ménages dans le village β de la ZD α.

 v_{\perp} = Nombre de villages dans la ZD α .

M = Nombre de ZD dans la strate.

Les ménages échantillons sont tirés dans le village avec probabilité égale. L'estimateur de la masse de consommation céréalière au niveau de la ZDi est donné par l'expression :

$$y'_{i} = \frac{N_{i}^{2001}}{N_{ii}^{2001}} \frac{N_{ij}^{2005}}{n_{i}} \sum_{k=1}^{n_{i}} y_{ijk}$$
 Où j est égal à 1.

 N_i^{2001} = le nombre de ménages dans la ZD i en 2001

 $N_{\it ij}^{\it 2001}$ = le nombre de ménages dans le village j de la ZD i en 2001.

 $N_{\it ii}^{\it 2005}$ = le nombre de ménages dans le village j de la ZD en 2005

 y_{iik} = la consommation du kième ménage tiré dans le village j de la ZD échantillon.

La ZDi est tirée au premier degré dans l'échantillon des unités primaires avec la probabilité Ai

Ai= mPi, m étant la taille de l'échantillon des unités primaires dans la strate.

$$Pi = rac{N_i^{2001}}{N^{2001}}$$
 Probabilité de sort à chaque tirage où :

 N_i^{2001} = le nombre de ménages dans la ZD i en 2001

 N^{2001} = le nombre de ménages dans la strate en 2001

n_i= nombre de ménages enquêtés dans la ZD échantillon.

L'estimateur sans biais de la masse de consommation annuelle d'un produit dans la strate est donné par la formule suivante :

$$y' = \sum_{i=1}^{m} \frac{1}{A_i} y'_i$$

$$y' = \frac{1}{m} \sum_{i=1}^{m} \frac{N^{2001}}{N_{ij}^{2001}} \frac{N_{ij}^{2005}}{n_i} \sum_{k=1}^{n_i} y_{ijk}$$

D'où le coefficient d'extrapolation de tout ménage échantillon k du village j tiré dans la ZDi est donné par la formule :

$$C_{ijk} = \frac{1}{m} \frac{N^{2001}}{N_{ij}^{2001}} \frac{N_{ij}^{2005}}{n_i}$$

En milieu urbain, toute la ZD échantillon est dénombrée avant le tirage des ménages à enquêter. Ainsi le coefficient de pondération sera donné par la formule ci-après :

$$C_{ij} = \frac{1}{m} \frac{N_{i}^{2001}}{N_{i}^{2001}} \frac{N_{j}^{2005}}{n_{i}}$$

où m = nombre de ZD échantillon dans la strate.

N²⁰⁰¹ = nombre de ménages dans la strate en 2001.

 N_i^{2001} = nombre de ménages dans la ZD en 2001.

 N_i^{2005} = nombre de ménages enquêtés dans la ZD échantillon.

1.2.8 Synthèse des principaux résultats

Cette synthèse fournit les principaux résultats du QUIBB, relatifs aux indicateurs de base du bien être. Il s'agit d'indicateurs liés à l'alphabétisation des adultes, à l'éducation de base, à la santé, à l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, à l'emploi et à la perception des ménages sur leur propre situation économique. A ces principaux indicateurs, ceux relatifs à l'habitat ont été rajoutés.

Tableau 1-4 : Indicateurs de base du développement

		Total (%)	Marge d'erreur (%)	Rural (%)	Urbain (%)
Situation économique des ménages	comparés à d	celle d'il y a ur	n an	-	
Pire	maintenant	71,8	2,4	72,1	70,2
Meilleure	maintenant	20,8	2,2	21,8	15,7
Accès à une source d'eau potable		68,7	4,2	60,3	96,6
Taux alphabétisation adultes		28,7	1,9	23,4	52,0
Emploi					
Taux	d'inactivité	50,1	0,68	81,1	18,9
Taux de s	ous-emploi	30,3	1,13	21,4	18,3
Education primaire			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
	Accès	86,1	3,3	84,3	95,2
Taux net de fre	équentation	41,0	2,7	36,8	64,2
	Masculin	46,9	3,1	42,8	65,6
Sexe de l'élève	Féminin	35,6	3,0	30,6	62,9
	Satisfaction	46,9	2,1	75,9	24,1
Education secondaire					
	Accès	24,3	4,3	10,0	75,1
Taux net de fre	équentation	20,0	1,7	13,7	42,7
	Masculin	24,4	2,1	14,4	45,5
Sexe de l'élève	Féminin	15,4	1,8	9,1	39,8
	Satisfaction	48,3	1,1	57,2	42,0
Santé			, ann ann ann ann ann ann ann ann ann an		
Accè	s aux soins	39,5	4,7	37,2	51,1
Besoin (demande	potentielle)	9,6	0,8	10,0	7,5
	Utilisation	7,6	0,8	7,9	6,5
	Satisfaction	6,2	0,8	6,5	4,6
Retard de	croissance	54,6	2,1	57,1	39,7
	Emaciation	24,7	1,6	24,8	24,2
Insuffisance	e pondérale	52,6	2,1	54,5	41,6

Source: ME/F/INS/QUIBB_2005

(i) Education et alphabétisation

Le taux net de fréquentation scolaire au primaire ou le taux net de scolarisation (TNS) pour l'année scolaire 2004-2005 se situe à 41,0%. Cependant, de fortes disparités sont enregistrées d'une part, entre les sexes (46,9% pour le sexe masculin et 35,6% pour le sexe féminin) et d'autre part, entre les zones urbaines (64,2%) et les zones rurales (36,8%).

Le taux d'accès au primaire est appréciable (86,1%) et cela quel que soit le milieu (84,5% en milieu rural et 95,2% en milieu urbain).

Il ressort que 46,90% des nigériens sont satisfaits de l'école dans son ensemble que ce soit sur le plan de l'enseignement, des fournitures ou des infrastructures scolaires en place. Cette proportion est de 75,90% en milieu rural et de 24,10 % en milieu urbain.

Au niveau du secondaire, le taux net de scolarisation est de 19,9 % (24,4 % pour les

garçons et de 15,8 % chez les filles). Le taux net de scolarisation au secondaire est très faible en milieu rural (13,7 %) et se situe à hauteur de 42,7 % au niveau des centres urbains.

Le taux d'accès est également très faible par rapport à celui enregistré au primaire et se chiffre à 21,1 %. Le déséquilibre est très net entre le milieu urbain et le milieu rural (75,1% et 10,0%, respectivement).

Les attentes sont aussi immenses au niveau du secondaire. Plus de 50% des élèves ne sont pas satisfaits des services fournis ou même de la qualité de l'enseignement dispensé.

En ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, les résultats montrent que la majorité de la population nigérienne est analphabète. Le taux d'alphabétisation, pour l'ensemble du pays, est estimé à 28,7 %, soit une nette hausse par rapport au taux (14,4%) donné par le RGP/H 2001. Ce taux est très faible en milieu rural (23,40%) mais relativement élevé en milieu urbain (51,89%).

(ii) Santé et nutrition

En général, la population se fait consulter dans les dispensaires publics (37,8%). Le recours à un guérisseur/marabout est également observé dans une moindre mesure, surtout en milieu rural (13,7% de ceux qui ont consulté).

Le principal obstacle à la consultation est le coût (29,4% des cas de réponses). La catégorie de malades avançant cette raison est plus nombreuse en milieu urbain (41,4%) qu'en milieu rural (28%). Les régions de Niamey (57,4%) et Tahoua (45,3%) se distinguent nettement des autres régions par leur grande proportion de malades qui ne se sont pas fait consulter, arguant la cherté des prestations.

La distance n'est mentionnée que par 12,8% des malades n'ayant pas consulté un praticien de la santé. Cette raison prédomine dans les régions d'Agadez (44,5%) et de Tillabéri (19,8%).

Le taux d'accès de la population aux services de santé est relativement faible (39,5%). En matière d'accès aux services de santé, les disparités sont frappantes tant au niveau du milieu de résidence qu'au niveau régional. Sur l'ensemble des personnes ayant consulté, seulement 6,2% ont estimé être satisfaites de la prestation des services de santé reçus. Elles sont légèrement plus nombreuses en milieu rural (6,5%) qu'en milieu urbain (4,6%).

Parmi les femmes qui ont donné une naissance vivante au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, 61,1% ont bénéficié de soins prénatals (près de 56% pour le milieu rural et 91,1% pour le milieu urbain).

Les résultats montrent que 24,7% des enfants âgés de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aiguë

La prévalence de retard de croissance concerne 58,5% de garçons et 55,2% de filles en considérant les enfants âgés de moins de 5 ans. Comparée aux résultats de l'enquête MICS2 de 2000, (39,8% des enfants de moins de 5 ans), la malnutrition chronique enregistre une forte hausse.

Le QUIBB révèle que 47,4% des enfants âgés de moins de 5 ans et pour lesquels des mensurations ont été effectuées ont participé à un programme : 14,9% suivent un programme de nutrition et 32,5%, un programme de suivi de croissance.

L'insuffisance pondérale concerne 52,6% des enfants âgés de moins de 5 ans. Sa prévalence a augmenté de manière significative (le taux était de 39,6% au cours de l'enquête MICS2 de 2002).

(iii) <u>Emploi</u>

Les statistiques publiées sur l'emploi font référence à la situation actuelle, c'est-à-dire sur

une période de référence basée sur les 7 derniers jours qui ont précédé l'interview. L'âge d'activité a été fixé à 5 ans. Pour des raisons de comparaisons internationales, les statistiques publiées ne concernent que la population âgée de 15 ans et plus.

La population en activité est principalement constituée d'indépendants appelés travailleurs à leur propre compte (77%) et d'aides familiaux (11%). Les salariés ne représentent que 5%.

Quel que soit le statut de l'emploi considéré, on compte toujours plus d'hommes que de femmes, à l'exception des aides familiaux.

Lorsqu'on observe la répartition de la population par employeur selon le statut dans l'emploi, on constate aussi bien chez les hommes que chez les femmes que les salariés sont principalement absorbés par l'Etat et les sociétés privées.

Les indépendants sont majoritaires tant dans les sociétés privées que dans les entreprises individuelles dirigées le plus souvent par un membre du ménage. Par ailleurs, si on note une prédominance des employés de maison au niveau des femmes, dans les entreprises cette proportion reste faible pour les femmes employeur.

La répartition des travailleurs dénombrés par branche d'activité montre que 59,1% des travailleurs sont occupés dans l'agriculture, 20,2% dans le commerce et 18,7% dans les autres branches d'activité.

La population sous-employée est constituée de personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible) et qui continuent de chercher à améliorer leurs revenus.

Le niveau de sous-emploi est relativement important dans le pays. Il concerne 18% de la population active (19% pour les hommes et 16% pour les femmes). Le sous-emploi touche particulièrement les individus âgés de 30-49 ans.

La population active sous-employée est plus présente en milieu rural (21,4% contre 18,3% en milieu urbain).

La région de Tillabéri se distingue avec une proportion de travailleurs sous-employés plus importante (41,6%), tandis que Agadez (1,6%), Dosso (7,7%) et Tahoua (12,9%) sont les régions où le sous-emploi est moins marqué.

(iv) Perception de la situation économique

On note que 71,8% des ménages estiment que leur situation économique par rapport à l'année ayant précédé l'enquête, est pire. Ceux dont la situation économique s'est améliorée représentent 20,8%. La dégradation de la situation économique des ménages est un phénomène aussi rural qu'urbain.

(v) Habitat

En milieu rural, plus de neuf ménages sur dix (94,2%) sont propriétaires de leur logement alors qu'en milieu urbain, un peu plus de la moitié des ménages (52,4%) sont propriétaires des logements qu'ils occupent au moment de l'enquête.

A l'exception des régions à forts taux d'urbanisation (Agadez et Niamey), la proportion des ménages propriétaires de leur logement est égale ou supérieure à 85%. Les fortes proportions sont enregistrées dans les régions de Tahoua (95,1%), de Tillabéri (94,3%), de Dosso (94,1%) et de Zinder (93,7%).

Seulement un peu plus de trois ménages sur dix (34,4%) dirigés par les salariés du secteur public sont propriétaires de leur logement. Ces ménages se trouvent en majorité en milieu urbain et plus particulièrement dans les grands centres administratifs. Une future politique de logements sociaux devrait être dirigée envers ce groupe socio-économique.

(vi) Accès à l'eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau de l'ensemble du pays est de 68,7%. Cependant de fortes disparités sont observées entre le milieu urbain (96,7%) et le milieu rural 60,3%,).

1.2.9 Qualité des données

Répartition de la population par groupe d'âge							
•	RGP/H 2001		EPCES 95		QUIBB 2005	5	
Classes Age	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
00 - 04	10,64	10,28	17,9	16,9	19,46	19,06	
05 - 09	8,33	7,83	18,3	17,8	19,53	18,95	
10 - 14	5,43	5,05	12,8	11,2	12,29	11,24	
15 - 19	4,65	5,53	9,7	10,7	8,54	9,33	
20 - 24	3,72	4,16	6,6	8,1	6,49	8,46	
25 - 29	3,25	3,66	6,7	8,5	6,38	8,44	
30 - 34	2,65	2,98	5,4	6,2	5,01	5,42	
35 - 39	3	2,68	4,7	4,6	4,86	4,78	
40 - 44	2,64	2,29	3,9	4,3	3,71	3,70	
45 - 49	0,93	1,13	3,3	2,4	3,01	2,15	
50 - 54	1,45	1,45	2,5	2,9	2,98	3,30	
55 - 59	0,86	0,93	2,2	1,4	1,96	1,44	
60 - 64	0,85	0,79	2,3	1,6	1,94	1,53	
65 - 69	0,29	0,3	1,3	0,8	1,40	0,55	
70 - 74	0,56	0,5	2,1	2	1,29	0,82	
75 - 79	0,23	0,21	0,3	0,6	0,47	0,30	
80 - 84	0,25	0,2			0,32	0,32	
85 et plus	0,17	0,15			0,33	0,20	

	Taille moyenne des ménages	Nombre ménages	Population
RGP/H 2001	6,78	1 632 346	11 060 291
Project 2005	/////	/////	12 546 100
EPCES 1995			9 085 854
QUIBB_2005	6,37	1 983 460	12 627 063

Rép	partition proportionne	lle de la population par	région
Régions	EPCES 95	RGP/H 2001	QUIBB_2005
Agadez	3,3	2,9	2,9
Diffa	2,3	3,1	3,3
Dosso	14,5	13,6	13,5
Maradi	19,2	20,2	20,5
Tahoua	17,1	17,8	17,7
Tillabéri	18,7	17,2	16,7
Zinder	19,2	18,8	18,6
C.U.N	5,6	6,4	6,7
Niger	100	100	100,0

Répartition proportionnelle de	la population par région
EPCES 95	
Patron	1,2
Indépendant	59,7
Salarié public	2,2
Salarié privé	2,4
Aide familial	31,6
Apprentis	1,5
Autres	1,4
QUIBB	
Agriculture	63,2
Mines/carrières	3,1
Production/transformation	2,7
Construction	2,7
Transport	1,7
Commerce/vente	16,3
Services	5,3
Éducation/santé	2,5
Administration	1,4
Autre	1,2

CHAPITRE 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

Le QUIBB fournit des informations sur les principales caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages et de la population. Il permet également de cerner les caractéristiques des ménages pauvres.

2.1 Principales caractéristiques des ménages

lci, il s'agit de décrire les caractéristiques concernant la répartition géographique, la taille des ménages et aussi de voir la manière dont les différents membres du ménage contribuent au revenu du ménage en fonction de leurs liens avec le chef du ménage.

L'enquête QUIBB estime à 1.983.460 le nombre total de ménages au Niger en 2005. (Voir Tableau2.1). Le recensement général de la population et de l'habitat organisé en 2001 a estimé ce nombre à 1 632 346.

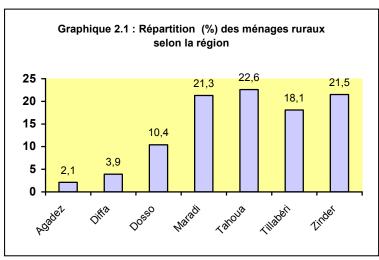
Tableau 2- 1: Répartition des ménages par milieu et région de résidence

	Effectifs	%
Total	1 983 460	100,0
Milieu de résidence		
C.U.N	131 200	6,6
Autres urbains	205 400	10,4
Rural	1 646 860	83,0
Région de résidence		
Agadez	63 980	3,2
Diffa	73 420	3,7
Dosso	192 820	9,7
Maradi	391 600	19,7
Tahoua	413 360	20,8
Tillabéri	315 440	15,9
Zinder	401 620	20,2
CU Niamey	131 200	6,6
ource ME/F/INS/QUIBE	3 2005	

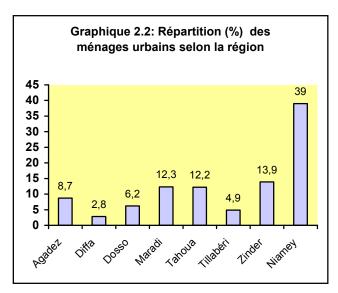
La répartition des ménages par milieu de résidence fait apparaître une nette inégalité entre les zones rurale et urbaine. En effet 83,0% des ménages nigériens sont en zone rurale. La communauté urbaine de Niamey et les autres centres urbains se partagent les 17% avec respectivement 6,6% et 10,4% pour la CUN et les autres centres urbains de l'intérieur du pays.

Cette répartition inégale se pose également selon les régions où les résultats montrent que plus des trois quart (76.6%) des ménages sont répartis seulement dans quatre des huit régions du Niger. (Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder avec chacune plus de 15% des ménages tandis que les autres contiennent seulement 23,4% des ménages).

Au niveau du milieu rural, ce sont les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder qui regroupent la majorité des ménages nigériens (83,5%) avec respectivement 21,3%, 22,6%, 18,1% et 21,5%. Les régions d'Agadez, Diffa et Dosso ne comptent que 2,1%, 3,9% et 10,4% des ménages respectivement.



La répartition des ménages urbains par région fait ressortir un faible taux d'urbanisation. Plus du tiers (1/3) des ménages urbains nigériens sont concentrés dans la communauté urbaine de Niamey. Les régions de Diffa, Tillabéri et Dosso sont les moins urbanisées avec chacune 2,8%, 4,9% et 6,2% respectivement.



Les régions de Maradi, Tahoua et Zinder comptent chacune un peu plus d'un ménage urbain sur dix. Quant à la région d'Agadez, elle compte 8,7% des ménages urbains.

La taille moyenne des ménages nigériens est élevée et près de 41% des ménages ont au moins 7 personnes.

Le milieu de résidence n'influe pas sur la taille des ménages en milieu rural comme en milieu urbain quelle que soit la classe considérée. Cependant, des disparités sont observées au

Tableau 2- 2: Taille du ménage par milieu, région de résidence et sexe du chef de ménage

	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7 pers et	moyenne
	pers	pers	pers	plus	
Ensemble	9,8	24,0	25,4	40,9	6,37
Milieu de réside			İ		
Rural	9,6	24,0	25,3	41,1	6,38
Autre urbain	10,8	23,5	25,6	40,1	6,18
CU Niamey	9,6	25,7	24,3	40,4	6,45
Régions de réside	ence				
Agadez	16,3	26,3	21,1	36,6	5,79
Diffa	14,4	25,5	24,8	36,3	5,71
Dosso	3,8	11,6	21,2	35,4	8,82
Maradi	8,1	20,2	26,2	45,6	6,62
Tahoua	13,5	30,1	25,4	46,0	5,42
Tillabéri	8,6	20,5	24,9	33,4	6,70
Zinder	9,6	25,7	24,3	40,5	5,84
CU Niamey	9,6	25,7	24,3	40,4	6,45
Sexe du CM					
Masculin	8,0	23,1	25,8	43,0	6,55
Féminin	32,4	34,5	19,9	13,1	4,05

niveau régional notamment Maradi et Tahoua qui enregistrent les tailles les plus élevées : près de 46% des ménages de ces régions ont 7 membres et plus. Par contre, si on tient compte de la moyenne régionale, Dosso et Tillabéri sont les régions dans lesquelles les ménages sont les plus peuplés avec une movenne de 8,82 et 6,70 personnes par ménage. Les régions de Diffa et Agadez constituent les régions dans lesquelles les ménages sont les moins peuplés. Ces régions sont situées dans la partie septentrionale du pays où les cultures pluviales sont presque impossibles. C'est ce qui explique la faible densité de la population observée dans ces régions.

Les ménages ayant des hommes comme chefs contiennent beaucoup plus de membres que ceux ayant des femmes

à leur tête.

Les résultats du QUIBB (Tableau 2.a en annexe) indiquent que le chef de ménage constitue le principal contributeur au revenu du ménage (93,4% des cas). Après, viennent les personnes extérieures au ménage (3,3% du total). Ces personnes sont en général des parents du chef de ménage vivant à l'extérieur et qui procèdent très souvent à des transferts périodiques. Les quelques contributeurs sont en général les épouses et les enfants du chef de ménage mais ce pourcentage ne représente que 1,7%. Cette répartition présente quelques variations selon le milieu, la région, le groupe socioéconomique et le sexe du chef de ménage.

En milieu rural, c'est près de 94% des contributeurs qui sont chef de ménages contre 91,1% en milieu urbain. C'est surtout à Maradi et à Zinder que les chefs de ménages sont les principaux contributeurs avec des proportions respectives de 97,1% et 95,6% des contributeurs.

Les faibles proportions de chefs contributeurs sont observées dans les ménages dirigés par les femmes avec 72% et ceux dirigés par des chefs sans emploi.

2.2 Principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménage

Tableau 2- 3: Répartition (%) des ménages par sexe, état matrimonial, niveau d'instruction et principale activité de l'employeur principal du chef de ménage

Sexe du CM	
Masculin	92,8
Féminin	7,2
État matrimonial	
Jamais marié (e)	1,5
Marié(e) monogame	68,2
Marié(e) polygame	22,0
Divorcé(e)/Séparé(e)/Veuf (ve)	8,3
Niveau d'instruction	
Aucun	85,1
Primaire partiel	5,7
Primaire complet	2,4
Secondaire partiel	3,6
Secondaire complet	0,1
Supérieur	3,1
Principale activité de l'employeur p	rincipal
Agriculture	63,2
Mines/carrières	3,1
Production/transformation	2,7
Construction	2,7
Transport	1,7
Commerce/vente	16,3
Services	5,3
Education/santé	2,5
Administration	1,4
Autre Irce: ME/F/INS/QUIBB 2005	1,2

Les principales caractéristiques des chefs de ménage sont les suivantes selon le tableau 2.3:

- Au Niger, seulement 7,2% des ménages sont dirigés par des femmes. Ces femmes sont en général veuves, divorcées ou femmes de migrants dont les maris ne sont pas revenus depuis plusieurs années.
- On note que plus de 90% des chefs de ménage sont mariés dont 68,2% de monogames et 22% de polygames et 8,3% de divorcés ou veufs.
- Plus de quatre chefs de ménages sur cinq (85,1%) n'ont aucun niveau d'instruction. Ce met en évidence un fort taux d'analphabétisme au Niger surtout en milieu où cette proportion atteint 87,3%. Seulement 8,1% de l'ensemble des chefs de ménage ont atteint le niveau primaire dont seuls 2,4% ont achevé le cycle complet. C'est en milieu urbain que l'on trouve une forte concentration des ressources qualifiées (12,6% des chefs de ménage ont un niveau d'instruction de cycle supérieur) contre seulement 1,1% en zone rurale.

- Une forte proportion de chefs de ménage qui mènent leurs activités principales dans l'agriculture, ensuite viennent ceux du secteur commerce/vente avec un taux de 16,3%. Les autres secteurs d'activité comme les services et les mines/carrières suivent avec respectivement 5,3% et 3,1%.

2.3 Principales caractéristiques de la population

Les résultats du QUIBB permettent d'estimer la population nigérienne à 12.627.063 habitants (voir Tableau 2.b en annexe). Les résultats montrent une légère supériorité de l'effectif de la population féminine (50,2 %), soit un rapport de masculinité de 99,4, ce qui vient confirmer le chiffre du RGPH2001 qui fournit un rapport de masculinité de 99,5.

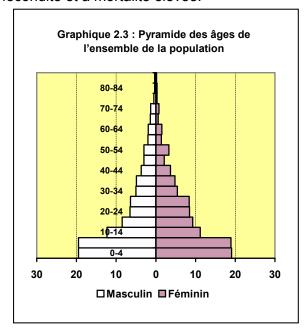
La répartition de la population nigérienne selon le milieu de résidence et la région administrative est à l'image de celle observée au niveau des ménages: la majeure partie de la population vit en milieu rural (83,2%) et la ville de Niamey à elle seule abrite les 40% de la population urbaine.

Tableau 2- 4: Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon le milieu de résidence

	C.U.N	Autre urbain	Rural	Ensemble
< 15 ans	42,4	51,3	51,3	50,3
15-64 ans	54,7	45,7	45,7	46,7
65 ans et plus	2,9	3,0	3,0	3,0

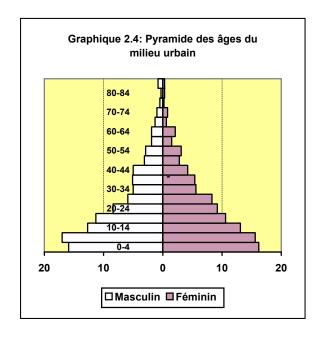
Source: ME/F/INS/QUIBB_2005

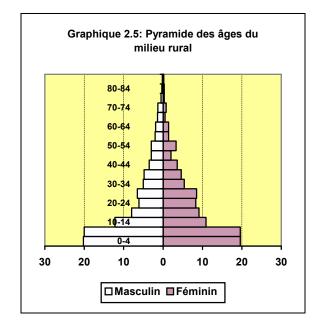
L'examen de l'allure de la pyramide des âges tant en milieu urbain qu'en milieu rural montre une pyramide à base large et à sommet rétréci, caractéristiques d'une population à forte fécondité et à mortalité élevée.



En effet, la population âgée de moins de 15 ans représente plus de la moitié des nigériens (50,3%, Tableau n°2.7 ci-dessus). En milieu rural, ce pourcentage atteint 51,3% contre 45,2% en milieu urbain.

Quant à la population potentiellement active, c'est-à-dire celle en âge de travailler (personnes dont l'âge varie entre 15-64 ans), elle représente 46,7% de la population totale (51,8% en milieu urbain et 45,7% en milieu rural). Au niveau de cette tranche d'âge, la population masculine est moins importante que celle des femmes comme l'illustrent les deux pyramides ci-dessous, témoin d'une population à forte émigration masculine. De plus la pyramide des âges rurale comparée à celle du milieu urbain témoigne également d'un phénomène d'exode rural.





CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

Le logement est défini comme l'ensemble des constructions groupées ou non dans un même endroit qui abritent le ménage et ses biens. Ses principales caractéristiques, à savoir la nature du mur, du toit et les commodités dont il dispose sont des éléments importants pour apprécier le bien être du ménage.

3.1 Statut d'occupation

87,1% des ménages nigériens sont propriétaires de leur logement. 6,3% des ménages sont logés gratuitement et 5,7% sont locataires.

L'examen de la répartition des ménages par milieu, région de résidence, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement (Tableau3.1) permet de dégager les observations suivantes :

- En milieu rural, un peu plus de neuf ménages sur dix (94,2%) sont propriétaires de leur logement. Par contre, dans « autre urbain », les ménages propriétaires représentent 63,9%. Les ménages locataires se rencontrent surtout dans la C.U.N (48,6%). Cette proportion n'est que de 0,7% en milieu rural. Quant aux ménages logés gratuitement, ils représentent 16,9% et 4,2% respectivement en milieu urbain et en milieu rural.
- Au niveau des régions, Niamey et Agadez se distinguent par une faible proportion des ménages propriétaires avec 34,4% et 52,5% respectivement. La plus forte proportion des ménages propriétaires de leur logement se trouvent dans les régions de Tahoua (95,1%), Tillaberi (94,3%), Dosso (94,1%), Zinder (93,7) et Diffa (91,6%).
- Les ménages logés gratuitement sont plus fréquents à Niamey (15,9%), Agadez (15,7%) et Maradi (12,9%).

Tableau 3- 1: Répartition (en %) des ménages par milieu, région de résidence, taille du ménage, principale activité de l'employeur principal et sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement

	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Autres	Total
Ensemble	87,1	5,7	6,3	0,9	100,0
Milieu de résidence					
Rural	94,2	0,7	4,2	0,9	100,0
Autre urbain	63,9	18,4	17,4	0,3	100,0
C.U.N	34,4	48,6	15,9	1,1	100,0
Région de résidence					
Agadez	52,5	9,8	15,7	21,9	100,0
Diffa	91,6	4,9	3,6	0,0	100,0
Dosso	94,1	3,6	2,3	0,0	100,0
Maradi	85,0	2,0	2,3 12,9	0,1	100,0 100,0
Tahoua	95,1	1,8	3,0	0,1	100,0
Tillaberi	94,3	1,3	4,2	0,2	100,0
Zinder	93,7	3,5	2,9	0,0	100,0
CU Niamey	34,4	48,6	15,9	1,1	100,0
Taille du ménage	6				
1-2	74,6	9,1	14,5	1,8	100,0
3-4 5-6	84,7	7,5	6,9	0,9	100,0
5-6	87,8	5,4	5,9	0,9	100,0
7+	91,0	4,1	4,3	0,6	100,0
principale activité de l'emplo	yeur principal				
Agriculture	95,0	0,7	3,3	1,0	100,0
Mines/carrières	86,8	1,8	10,2	1,3	100,0
Production/transformation	85,8	6,4	7,9	0,0	100,0
Construction	80,4	9,5	9,7	0,4	100,0
Transport	55,2	31,4	13,3	0,1	100,0
Commerce/vente	81,3	9,1	8,7	0,8	100,0
Services	64,3	21,3	13,7	0,7	100,0
Education/santé	36,8	35,5	26,9	0,8	100,0
Administration	34,1	50,9	15,0	0,0	100,0
Autre	70,4	12,8	16,8	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	87,6	5,5	6,1	0,8	100,0
Féminin	80,8	8,9	8,9	1,4	100,0
Source : ME/F/INS/QUIBB	_2005		manananan da maran d		

- Il est important de souligner le cas particulier d'Agadez avec 21,9% des ménages avant un statut d'occupation « autre ». Autre concerne surtout le logement temporaire des nomades).
- L'enquête révèle par ailleurs. que la proportion des ménages propriétaires de leur logement augmente taille avec la ménage (74,6% pour les ménages de 1 à 2 individus et 91% pour les ménages de plus de 7 individus).

A l'inverse la proportion des ménages logés gratuitement décroît en fonction de la taille du ménage (14,5% pour les ménages de 1 à 2 individus et 4,3% pour les ménages de plus de 7 personnes).

- Les salariés de l'administration et de l'éducation/santé enregistrent les plus faibles proportions de propriétaires avec respectivement 34,1% et 36,8%, tandis que 95% de l'agriculture sont propriétaires de leur logement.
- Près de 88% des hommes chefs de ménages sont propriétaires de leur logement contre 80,8% des femmes de même statut. Parmi les locataires et les logés gratuitement, on rencontre plus de ménages dirigés par les femmes (environ 9%).

3.2 Caractéristiques physiques du logement

3.2.1 Nature du toit

Il ressort de l'examen du tableau ci-dessous que dans l'ensemble, la terre (argile/banco) reste le matériau le plus utilisé dans la construction des toits (58,5%). Les toits en paille bien que moins chers, représentent 26,6%. Ceux en tôle sont très peu nombreux (6,4%). Viennent ensuite les toits en bois (6%), en peau ou natte (1,7%), en ciment/béton ou tuile (0,8%).

Tableau 3-2 : Répartition (%) des ménages par milieu, région de résidence et la principale activité de l'employeur principal du chef de ménage selon le type de matériau du toit

	Terre	Paille	Bois	Tôle en	Ciment/	Peau/	Autres	Total
				métal	béton/tuile	natte		
Ensemble	58,5	26,6	6,0	6,4	0,8	1,7	0,1	100,0
Milieu de résidence								
Rural	61,9	29,2	5,4	1,6	0,3	1,6	0,1	100,0
CU Niamey	20,8	25,8	3,6	44,8	5,0	0,0	0,0	100,0
Autre urbain	55,6	6,0	12,3	20,2	1,8	3,8	0,3	100,0
Région de résidence								
Agadez	0,1	8,9	30,1	9,6	0,4	50,5	0,4	100,0
Diffa	68,8	14,6	13,7	2,7	0,3	0,0	0,0	100,0
Dosso	54,4	35,5		9,7	0,2	0,2	0,0	100,0
Maradi	36,1	42,6	15,4	5,0	0,8	0,0	0,1	100,0
Tahoua	85,7	7,9	4,9	0,9	0,7	0,0	0,0	100,0
Tillaberi	55,2	43,6	0,5	0,7	0,1	0,0	0,0	100,0
Zinder	76,6	17,7	0,8	4,0	0,4	0,2	0,3	100,0
CU Niamey	20,8	25,8	3,6	44,8	5,0	0,0	0,0	100,0
principale activité de l'emplo	yeur princ	ipal						
Agriculture	62,6	29,1	5,0	1,5	0,2	1,5	0,1	100,0
Mines/carrières	56,9	27,8	3,2	8,9	3,0	0,2	0,0	100,0
Production/transformation	52,1	29,9	8,6	6,5	0,8	2,2	0,0	100,0
Construction	52,4	27,9	8,2	10,4	0,0	1,1	0,0	100,0
Transport	43,8	10,7	5,5	33,1	5,3	1,5	0,0	100,0
Commerce/vente	58,0	20,9	9,1	9,1	0,9	1,9	0,1	100,0
Services	53,3	17,7	8,3	16,8	2,9	1,2	0,0	100,0
Education/santé	49,6	14,4	2,9	28,0	1,3	2,3	1,6	100,0
Administration	22,6	7,7	6,6	58,6	3,0	1,5	0,0	100,0
Autre	50,6	27,8	8,2	7,7	1,5	4,2	0,0	100,0

Source : ME/F/INS/QUIBB_2005

respectivement 55,6% et 20,2%.

En milieu rural. majorité (61,9%)des toits sont faits à base de terre et près de 30% sont faits à partir de la paille.

En milieu urbain, la terre et la tôle sont les matériaux les plus utilisés dans la toiture des logements avec

Les régions de Tillabéri et Maradi sont marquées par des proportions les plus élevées de logements couverts de paille (respectivement 43,6%et 42,6%). Par contre, la Communauté urbaine de Niamey se distingue par une forte proportion de logements couverts de tôle (44,8%). C'est également à Niamey qu'on rencontre une proportion un peu élevée des maisons couvertes en béton ou tuile (5%).

On note à Agadez une proportion relativement importante (50,5%) de logement couvert par de peau ou natte.

En considérant le groupe socio-économique du chef de ménage, on constate que seuls les logements abritants les salariés de l'administration (58,6%) sont couverts en majorité par la tôle en métal. La terre est le principal matériau du toit des logements des autres groupes socio-économiques.

3.2.2 Nature des murs

Les résultats consignés dans le tableau 3-3 ci-dessous montrent qu'au Niger, la terre (banco/argile) est dans une large proportion le matériau de construction le plus utilisé par les ménages (76,2%). Cette prédominance s'observe aussi bien en milieu rural (78,6%) qu'en milieu urbain (64,2%). Les constructions en dur (ciment/béton) ne représentent que 4,2%. Celles en paille totalisent 4,7%.

C'est dans la région de Tahoua qu'on utilise le plus la terre comme matériau des murs avec 95,5%.

Les régions de Maradi, Zinder, et Tillabéri sont celles qui comptent le plus d'unités d'habitation en paille (27,8%, 23,4%, et 16,4% respectivement)

A Niamey, l'essentiel des murs des logements (45,9%) sont construits à base de ciment/béton.

Les logements abritant les ménages dont le chef est du secteur de l'administration ou de transport enregistrent la plus grande proportion d'habitations construites avec des murs en briques de ciment (46,5 % et 30,2%, respectivement). A l'inverse, plus de 70 % des ménages dont le chef est du secteur de l'agriculture, mines/carrières, production/transformation, construction, commerce et services vivent dans des habitations dont les murs sont en briques de terre.

Tableau 3. 3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région administrative et la principale activité de l'employeur principal selon le type de matériau des murs

	Terre/ briques	Pierre	Briqu es	Ciment/	Bois/	Tôles en		Autres	
	en terre	S	cuites	béton	bambou	métal	Paille		Total
Ensemble	76,2	1,1	0,3	4,2	2,8	0,3	14,9	0,3	100,0
Milieu de résidence									
Rural	78,6	1,2	0,1	0,3	3,0	0,3	16,3	0,2	100,0
CU Niamey	33,6	0,6	1,6	45,9	2,4	0,4	15,3	0,3	100,0
Autre urbain	83,8	0,4	1,0	8,9	1,0	0,3	3,1	1,5	100,0
Région de résidence									
Agadez	45,4	4,6	1,2	2,9	38,0	0,0	2,2	5,9	100,0
Diffa	90,2	0,4	0,4	0,8	0,2	0,2	7,7	0,0	100,0
Dosso	93,0	0,8	0,4	2,0	1,3	0,0	2,6	0,0	100,0
Maradi	67,8	1,6	0,3	2,4	0,1	0,0	27,8	0,0	100,0
Tahoua	95,5	0,8	0,2	0,7	0,3	0,2	2,1	0,1	100,0
Tillaberi	74,3	1,0	0,0	0,4	7,4	0,3	16,4	0,1	100,0
Zinder	74,0	0,7	0,1	0,8	0,1	0,7	23,4	0,3	100,0
CU Niamey	33,6	0,6	1,6	45,9	2,4	0,4	15,3	0,3	100,0
principale activité de l'emplo	yeur principa	al				P			
Agriculture	76,5	1,1	0,1	0,4	3,4	0,2	18,3	0,1	100,0
Mines/carrières	73,4	3,0	0,0	2,8	6,4	0,3	12,6	1,5	100,0
Production/transformation	77,6	2,4	0,8	4,9	5,5	1,8	7,0	0,0	100,0
Construction	80,3	1,1	0,0	6,6	0,2	0,0	11,8	0,0	100,0
Transport	61,6	1,0	0,8	30,2	0,7	0,0	5,5	0,1	100,0
Commerce/vente	80,3	0,7	0,3	6,2	1,1	0,4	10,6	0,3	100,0
Services	71,6	1,7	0,5	13,7	2,7	0,5	8,6	0,7	100,0
Education/santé	71,4	0,0	2,2	17,1	0,1	0,5	7,8	0,8	100,0
Administration	47,1	0,0	1,5	46,5	0,9	0,0	4,0	0,0	100,0

Source : ME/F/INS/QUIBB_2005

3.3 Commodités du logement

La source d'approvisionnement en eau, le type de toilettes utilisé par les ménages, le mode d'éclairage, le principal combustible utilisé pour faire la cuisine, telles sont les commodités du logement retenues par le QUIBB.

3.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable

3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau

« L'eau potable pour tous » constitue une des préoccupations majeures de la plupart des gouvernements des pays en développement d'où l'intérêt de l'étude du mode d'approvisionnement en eau des ménages.

	Robinet dans le logement/ concession	Robinet public extérieur, ou forage	Puits protégé	Puits non protégé/ pluie	Rivière, lac, mare	Vendeur camion, citerne	Autre	Total
Ensemble	7,6	26,6	18,0	42,8	2,2	2,3	0,5	100,0
Milieu de résidence							y	
Rural	3,2	21,2	21,2	50,8	2,7	0,4	0,5	100,0
CU Niamey	30,5	34,8	3,8	4,3	0,0	26,1	0,5	100,0
Autre urbain	27,5	65,0	1,3	3,4	0,2	2,4	0,3	100,0
Région de résidence								
Agadez	20.0	21,9	9,4	41,3	0,0	2,2	5,2	100,0
Diffa	7,6	19,4	52,6	17,9	0,0	2,0	0,5	100,0
Dosso	6,8	22,3	1,6	68,4	0,0	0,6	0,3	100,0
Maradi	7,3	25,0	15,6	51,4	0,1	0,1	0,5	100,0
Tahoua	4,7	16,6	29.9	46,8	0,7	1,2	0,1	100,0
Tillabéri	2,9	29,1	6,0	48,7	12,7	0,5	0,1	100,0
Zinder	5,3	38,2	25,2	30,8	0,2	0,0	0,3	100,0
CU Niamey	30.5	34.8	3,8	4,3	0,0	26,1	0,5	100,0

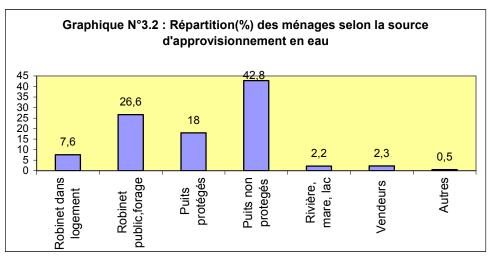
Il ressort de l'observation du Tableau3.4 que la principale source d'approvisionnement en eau de boisson au niveau de l'ensemble du pays demeure le puits. En effet, 60,8% des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement (42,8% utilisent les puits non protégés et 18% les puits protégés). C'est en milieu rural que la proportion des ménages utilisateurs des puits non protégés est importante avec 50,8%.

Au niveau régional, plus de la moitié des ménages résidant à Dosso et Maradi s'approvisionnent en eau de boisson à partir des puits non protégés (68,4% et 51,4% respectivement). Les régions de Tahoua (46,8%) et Tillabéri (48,7%) ne sont pas en reste dans l'utilisation des puits non protégés et de l'eau de pluie.

Les robinets et les forages constituent la deuxième source d'approvisionnement en eau. Dans l'ensemble près de 35% des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement (26,6% utilisent des robinets ou forage à l'extérieur et 7,6% des robinets à l'intérieur de concession). En milieu urbain, c'est plus de 80% des ménages qui utilisent cette source contre un peu plus de 20% en milieu rural.

Au niveau régional d'importantes disparités existent en matière d'approvisionnement en eau de robinet. Si à Niamey plus de 6 ménages sur 10 (65,3%) utilisent cette source, dans les autres régions du pays moins de la moitié des ménages l'utilisent. La région de Tahoua est celle qui compte le plus faible pourcentage des ménages (21,3%) qui s'approvisionnent à partir des robinets.

Les eaux de surface (cours d'eau, rivières, lacs et mares) constituent la dernière source d'approvisionnement en eau des ménages nigériens (2,2%). En milieu rural 2,7% des ménages font recours à cette source. Tillabéri, sans doute à cause de sa position géographique se singularise avec une proportion importante des ménages (12,7%) s'approvisionnant à partir des rivières, fleuve et mares. Ailleurs dans les autres régions cette proportion est relativement faible (Maradi 0,1%, Tahoua 0,7%, Zinder 0,2%) voire nulle (Agadez, Diffa, Dosso et Niamey).



Source: ME/F/INS/QUIBB 2005

3.3.1.2 Accès à l'eau potable

Le QUIBB retient qu'un ménage a accès à l'eau potable s'il utilise au moins l'une des sources suivantes : robinets/forages, puits protégés /vendeur camion citerne et met moins de 30 minutes pour avoir satisfaction.

Au niveau national, le taux d'accès des ménages à l'eau potable est de 68,7% (voir Tableau3.5).

Tableau 3. 5 :Taux d'accès (%) à l'eau potable par milieu et
région selon les sources d'approvisionnement en eau de
boisson

	Robinet dans logement/ concess	Robinet public ext, ou forage	Puits protégé	Vendeur camion, citerne	Total
Ensemble	9,2	35,9	20,4	3,2	68,7
Milieu de résidenc	e		,		
Rural	3,1	30,6	26,0	0,6	60,3
Urbain	29,5	53,5	1,8	11,9	96,7
Région de résiden	ce				
Agadez	34,7	35,7	17,2	4,2	91,8
Diffa	8,8	21,1	57,4	2,4	89,7
Dosso	7,6	36,0	0,6	0,9	45,1
Maradi	8,8	37,0	16,4	0,0	62,2
Tahoua	4,8	21,3	32,9	1,8	60,8
Tillabéri	3,4	45,5	7,1	0,8	56,8
Zinder	6,2	45,4	27,4	0,0	79,0
CU Niamey	31,8	35,7	2,6	26,9	97,0

En milieu urbain ce taux est exorbitant 96,7% et en milieu rural il est de 60,3%.

L'examen par source d'approvisionnement montre que les robinets et forages demeurent les principales sources (45,1%).

Les régions de Dosso (45,1%), Tillaberi (56,8%), Tahoua (60,8%) et Maradi (62,2%) enregistrent des taux d'accès à l'eau potable en dessous de la moyenne nationale (68,7%).

Les régions de Niamey (97%) et Agadez (près de 92%) sont celles qui enregistrent les taux d'accès les plus élevés.

3.3.2 Type de toilettes utilisé par les ménages

Il ressort des résultats de l'enquête que 78,4% des ménages nigériens ne disposent pas de toilettes adéquates. La nature/brousse constitue le type de toilette le plus répandu.

Tableau 3. 6: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, et région administrative selon le type de toilette

	Nature	Chasse	Latrines	Autres	Total
Ensemble	78,4	2,5	18,3	0,8	100,0
Milieu de résidenc	е				
Rural	89,6	1,4	8,9	0,1	100,0
Autres urbains	28,5	7,6	62,7	1,3	100,0
CUN	16,3	8,1	75,2	0,4	100,0
Région de résiden	ce				
Agadez	58,0	10,4	31,3	0,3	100,0
Diffa	80,2	5,9	12,8	1,1	100,0
Dosso	85,3	0,6	13,1	0,9	100,0
Maradi	77,5	4,2	16,4	2,0	100,0
Tahoua	85,6	0,5	13,8	0,1	100,0
Tillabéri	86,5	1,3	11,7	0,5	100,0
Zinder	85,3	0,8	13,3	0,6	100,0
CU Niamey	16,3	8,1	75,2	0,4	100,0

C'est principalement en milieu rural que l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance est presque commun (environ 90% des ménages). En milieu urbain, les latrines semblent être plus utilisées : 62,7% des ménages.

Les toilettes avec chasse d'eau sont très peu utilisées même en milieu urbain (7,6% des ménages).

Sur le plan régional, à l'exception de Niamey (16,3%), la nature est le principal type de toilettes au niveau de toutes les régions. Le plus faible pourcentage est enregistré à Agadez (58%) et le plus élevé à Tillabéri (86,5%).

Remarquons une proportion relativement élevée des ménages (10,4%) utilisateurs des toilettes avec chasse d'eau dans la région d'Agadez.

3.3.3 Energie domestique

3.3.3.1 Source d'éclairage

La principale source d'éclairage des ménages nigériens demeure le pétrole/paraffine. En effet, 80,1% des ménages s'éclairent avec ce combustible (84,4% en milieu rural et 59,1% en milieu urbain).

Tableau 3 7: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et région administrative selon le mode d'éclairage

	Pétrole/ paraffine	Électricité	Gaz/Batteries/ Bougies/Bois	Autre	Total
Ensemble	80,1	7,2	10,4	2,2	100,0
Milieu de résiden	ce			<u> </u>	
Rural	84,4	0,5	12,5	2,6	100,0
Autres urbains	65,7	31,6	2,6	0,1	100,0
CU Niamey	48,8	49,2	1,4	0,7	100,0
Région de réside	nce	·			
Agadez	35,7	24,6	39,2	0,5	100,0
Diffa	84,9	11,7	3,5	0,0	100,0
Dosso	87,3	2,1	10,6	0,0	100,0
Maradi	86,4	4,1	8,7	0,8	100,0
Tahoua	83,9	2,2	13,4	0,5	100,0
Tillabéri	85,4	1,6	12,9	0,1	100,0
Zinder	78,9	5,0	6,8	9,3	100,0
CU Niamey	48,8	49,2	1,4	0,7	100,0

En dehors de la capitale (48,8%) et de la région d'Agadez (35,7%) le pétrole est la principale source d'éclairage au niveau de toutes les régions.

Le groupe (Gaz, batteries, bougies, bois) constitue la seconde source d'éclairage au Niger avec 10,4% des ménages qui utilisent cette source.

L'électricité constitue la troisième source d'éclairage des ménages (7,2%). Ce mode d'éclairage est limité au milieu urbain et concerne 38,7% des ménages.

A Niamey, près de la moitié des ménages (49,2%) l'utilisent. Ailleurs, dans les autres régions du pays

l'électricité est quasiment absente : Zinder (5%), Maradi (4,1%), Dosso (2,1%) et Tillabéri (1,6%).

3.3.3.2 Principal combustible utilisé pour la cuisine

Au niveau national la quasi-totalité des ménages (96,4%) utilise le bois/charbon comme principal combustible de cuisine. L'électricité et le pétrole sont très peu utilisés par les ménages (0,1% et 0,9% respectivement). Par ailleurs, 2,6% des ménages font recours à d'autres sources d'énergies pour la cuisine. Parmi ces autres sources on peut citer la bouse de vache et les coques d'arachide qui sont généralement utilisées en milieu rural (2,7%).

Tableau 3. 8: Répartition (en %) des ménages par milieu de
résidence, et région administrative selon le combustible utilisé
pour la cuisine

Type de combustible								
	Électricité	Pétrole/ huile/gaz	Bois/ charbon	Autre	Total			
Ensemble	0,1	0,9	96,4	2,6	100,0			
Milieu de résidence	e							
Rural	0,0	0,7	96,6	2,7	100,0			
Autres urbains	0,8	2,2	95,2	1,9	100,0			
CU Niamey	0,2	1,8	95,3	2,7	100,0			
Région de résiden	ce				-			
Agadez	1,8	4,8	92,4	1,0	100,0			
Diffa	0,0	0,8	98,0	1,2	100,0			
Dosso	0,0	0,6	98,4	1,0	100,0			
Maradi	0,1	0,9	95,9	3,1	100,0			
Tahoua	0,0	0,6	97,1	2,3	100,0			
Tillabéri	0,0	0,5	96,6	2,9	100,0			
Zinder	0,0	0,8	95,8	3,5	100,0			
CU Niamey	0,2	1,8	95,3	2,7	100,0			
Source: ME/F/INS/	QUIBB 2005	3	å		4			

Dans toutes les régions du Niger, le bois reste incontestablement la source d'énergie la plus utilisée pour faire la cuisine. En effet, la proportion des ménages y faisant recours varie de 92,4% à Agadez à 98,4% à Dosso.

L'utilisation de l'électricité comme combustible pour la cuisine est quasi inexistante dans toutes les régions, en particulier à Diffa, Dosso, Tahoua, Tillabéri et Zinder.

Le pétrole, huile ou gaz sont également très peu utilisés. Seule la région d'Agadez compte une proportion relativement importante des ménages (4,8%) utilisant cette source.

L'utilisation de sources d'énergie autres que le bois, le pétrole et l'électricité s'observe surtout dans les

régions de Zinder, Maradi et Tillabéri où 3,5% 3,1% et 2,9% des ménages respectivement y font recours pour faire la cuisine.

CHAPITRE 4 : AVOIRS ET PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE

L'enquête QUIBB fournit une gamme variée d'informations portant sur la possession d'actifs ou avoirs du ménage. Il s'agit principalement d'actifs agricoles tels que les champs détenus, le bétail et d'autres biens durables. Ces actifs constituent des indicateurs significatifs du changement du niveau de vie des ménages : leur variation peut traduire une amélioration ou une détérioration de leur situation économique. En outre, la perception des ménages sur leur situation économique et celle de leur communauté a été abordée ainsi que leur opinion sur leur capacité de satisfaire leurs besoins alimentaires. Enfin, l'accès aux infrastructures communautaires (marchés de produits alimentaires, et services de transport public) a été traité.

4.1 Champs, logement et bétail détenus

Parmi les champs détenus par les ménages on compte les champs cultivés, les pâturages et les terres laissées en jachère. La possession de champs signifie que le ménage détient, sous une forme quelconque, des titres de propriétés (coutumiers ou légaux) ou encore détient les terres de facon permanente et ne paie aucun loyer ou autres droits.

4.1.1 Champs possédés

Dans l'ensemble du pays, plus de huit (8) ménages sur dix (84,4%) possèdent au moins un champ.

Tableau 4 1: Répartition (%) des ménages possédant des champs par milieu et région de résidences, caractéristiques socio-démographiques et économiques du ménage.

Ensemble	84,4
Milieu de résidence	
Rural	93,3
CU Niamey	20,3
Urbain	53,4
Région de résidence	
Agadez	25,2
Diffa	89,5
Dosso	93,3
Maradi	93,5
Tahoua	91,9
Tillabéri	89,6
Zinder	88,7
CU Niamey	20,3
Taille du ménage	
1-2	71,2
3-4	81,8
5-6	85,5
7+	88,3
Principale activité de l'employeur p	rincipal
Agriculture	93,2
Mines/Carrières	71,5
Production/Transformation	60,1
Construction	65,1
Transport	31,1
Commerce/Vente	60,9
Services	47,6
Administration	37,6 18,7
Education/santé	18,7
Autres	59,5

En milieu rural, où l'activité principale est l'agriculture, la majorité des ménages (93,3%) possèdent des champs. En milieu urbain, du fait de la prédominance des activités non agricoles, la proportion des ménages possédant des champs (40,5%) est deux (2) fois moins importante que la moyenne nationale (84,4%).

A l'exception de la communauté urbaine de Niamey et de la région d'Agadez (région désertique), le pourcentage des ménages possédant des champs au niveau des autres régions est supérieur à la moyenne nationale. Les taux les plus élevés sont observés au niveau des régions de Maradi (93,5%), Dosso (93,3%), Tahoua (91,9%).

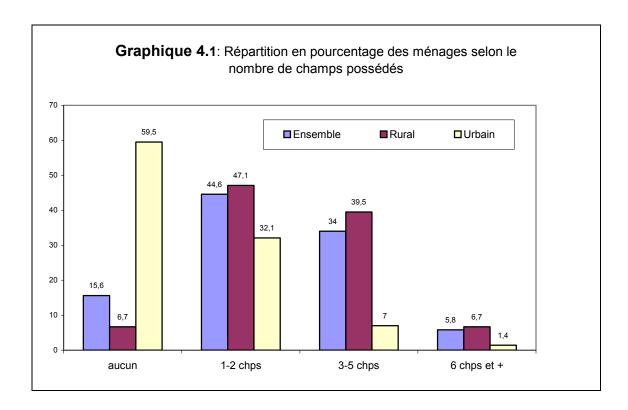
Par rapport à l'Enquête Permanente de Conjoncture Economique et Sociale de 1994 (EPCES94), on constate que le nombre de ménages possédant au moins un champ a diminué. Il représentait 86,4% en 1994. Cette tendance est observée quasiment au niveau de toutes les régions à l'exception de Niamey et

Agadez où on a observé une augmentation.

Certaines variables socio-économiques semblent avoir une incidence sur la possession de terres:

- La proportion de ménages possédant des terres augmente avec la taille du ménage;
- La majorité des ménages dont le chef est un agriculteur possède des champs (93,2%) suivis des ménages dirigés par un employé du secteur mines/carrières (71,5%) et ceux dirigés par un employé du secteur construction avec 65,1%.

Le nombre moyen de champs possédés par ménage s'élève à 2,5. La majorité des ménages (44,6%) possèdent entre un et deux champs. Les ménages possédant 6 champs ou plus ne représentent que 5,8% (voir graphique 4.1). La non maîtrise des mesures agraires limite l'analyse dans ce sens, car tous les champs ne sont pas de même taille.



4.1.2 Variation des superficies des champs possédés

La variation de la superficie des champs a été demandée par rapport à l'année ayant précédé l'enquête et par rapport à il y a dix ans.

Le tableau 4-2 ci-dessous montre que près de neuf ménages sur dix (88%) ont déclaré que la superficie actuelle de leurs champs est restée identique par rapport à l'année précédente et 73,2% ont affirmé la même chose par rapport à il y a 10 ans. Pour 13,4% des ménages, la superficie de leurs champs est plus grande aujourd'hui qu'il y a 10 ans et moins de la moitié (6,1%) ont déclaré que la superficie actuelle est plus grande comparée à celle de l'année dernière.

Tableau 4 2: Pourcentage des ménages selon la variation de la superficie des champs

Variation	II y a un an	II y a dix ans
Plus petite	5,6	10,8
Identique	88,0	73,2
Plus grande	6,1	13,4
Ne sait pas	0,3	2,6
Ensemble	100	100

Source: /ME/F/INS QUIBB_ 2005

4.1.3 Possession de logement

lci l'accent est mis surtout sur le statut d'occupation du logement et particulièrement sur les propriétaires. Dans l'ensemble du pays, 87,1% des ménages sont propriétaires de leur logement.

En milieu rural, plus de neuf ménages sur dix (94,2%) sont propriétaires de leur logement alors qu'en milieu urbain, un peu plus de la moitié des ménages (52,4%) sont propriétaires des logements qu'ils habitent.

Tableau 4.3: Répartition (%) des ménages propriétaires des logements par milieu et région de résidences caractéristiques socio-démographiques et économiques du ménage.

insemble 87,1	
Milieu de résidence	
Rural	94,2
Autre urbain	63,9
CU Niamey	34,4
Région de résidence	
Agadez	52,5
Diffa	91,6
Dosso	94,1
Maradi	85,0
Tahoua	95,1
Tillabéri	94,3
Zinder	93,7
CU Niamey	34,4
Principale activité de l'employeur	principal
Agriculture	95,0
Mines/Carrières	86,8
Production/Transformation	85,8
Construction	80,4
Transport	55,2
Commerce/Vente	81,3
Services	64,3
Education/santé	36,8
Administration	34,1
Autres	70,4
Sexe du chef de ménage	
Masculin	87,6

A l'exception des régions à forts taux d'urbanisation (Agadez et Niamey), la proportion des ménages propriétaires de leur logement est au moins égale à 85%. Les fortes proportions sont enregistrées dans les régions de Tahoua (95,1%), de Tillabéri (94,3%), de Dosso (94,1%) et de Zinder (93,7%).

Seulement un peu plus de trois ménages sur dix (34,1%) dirigés les employés l'administration sont propriétaires de leur logement. Ces ménages se trouvent en majorité en milieu urbain et plus particulièrement grands dans les centres administratifs. Une future politique de logements sociaux devraient être dirigée en vers ce groupe socio-économique.

4.1.4 Bétail possédé

Au Niger, l'élevage constitue avec l'agriculture, le secteur qui occupe plus de 80% de la population active. L'élevage se pratique principalement en milieu rural (89,5% des ménages possédant du bétail), mais depuis un certain nombre d'années, on constate que cette activité est aussi pratiquée en milieu urbain surtout dans les villes secondaires (10,5%). La pratique de cette activité constitue un palliatif pour beaucoup de ménages qui, dans des situations difficiles vendent leur bétail pour acheter des produits alimentaires ou pour combler certaines dépenses de cérémonie.

Dans l'analyse qui va suivre, une distinction a été faite entre le petit bétail (moutons, chèvres etc...) et le gros bétail (bovins, ânes et chevaux, etc...) possédés par le ménage.

Au niveau national, on constate que plus de la moitié (56,4%) des ménages pratiquant l'élevage possèdent les deux types de bétail (petit et gros). L'élevage exclusif du petit comme du gros bétail occupe moins de la moitié des ménages (32,8% pour le petit bétail et 10,8% pour le

gros bétail). La majorité des ménages pratiquant l'élevage en milieu urbain (52,6%) possède du petit bétail.

Tableau 4.4: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région administrative, taille du ménage, principale activité de l'employeur principal et sexe du chef de ménage selon le type de bétail possédé.

	Petit	Gros	Les deux
Ensemble	32,8	10,8	56,4
Milieu de résidence	,	•	
Rural	30,5	10,5	59,0
Autres urbains	52,6	11,0	36,4
CU Niamey	52,5	20,9	26,6
Région de résidence	1		
Agadez	36,9	6,8	56,3
Diffa	19,3	17,9	62,8
Dosso	28,4	10,7	60,9
Maradi	42,3	3,4	543
Tahoua	27,5	15,4	57,1
Tillabéri	23,3	18,0	58,7
Zinder	35,8	7,6	56,6
CU Niamey	52,5	20,9	26,6
Taille du ménage	•		
1-2	45,3	14,5	40,2
3-4	45,3 39,6	14,5 12,7 11,6	40,2 47,7
5-6	34,0	11,6	54,4
7+	26,8	8,8	64,4
Principale activité de l'employeur	r principal		
Agriculture	10,5	30,2	59,3
Mines/Carrières	11,3	28,3	60,4
Production/Transformation	11,5	33,7	54,8
Construction	10,3	46,9	42,8
Transport	21,0	42,4	36,6
Commerce/Vente	8,6	36,9	54,5
Services	14,8	31,3	53,9
Education/santé	12,0	51,5	36,5
Administration	15,6	48,8	35,6
Autres	10,5	29,7	59,8
Sexe du chef de ménage	· ·		-
Masculin	31,7	10,7	57,6
Féminin	51,2	11,8	37,0

Certaines variables socioéconomiques ont une incidence sur la possession du bétail :

- La proportion des ménages possédant les deux types de bétail augmente avec la taille du ménage: 40,2% pour les ménages d'une à 2 personnes, 64,4% pour les ménages de 7 personnes et plus;
- les ménages dirigés par les hommes sont à 57,6% propriétaires du petit et gros bétail alors que ceux dirigés par les femmes possèdent plus de petit bétail (51,2%). L'écart est cependant moins significatif pour le gros bétail.

4.2 Avoirs des ménages

Des informations relatives aux biens durables dont la possession permet d'apprécier le confort du ménage.

4.2.1 Possession de biens d'équipements

A l'exception de la radio / radio cassette (55%) et de la charrette (19,2%), la possession par les ménages des autres biens d'équipement est très faible. La proportion varie de 1,4% pour la cuisinière moderne à 8,6% pour la bicyclette en passant par 6,8% pour le téléviseur. Il faut souligner que la quasi totalité de ces biens d'équipement sont propres au milieu urbain qui n'est habité que par 16% de la population totale du pays.

Comparés aux résultats de l'Enquête Permanente de Conjoncture Economique et Sociale de 1994 (EPCES94), on constate que l'augmentation des taux de possession des biens d'équipement par les ménages varie de 0,5 point pour la cuisinière moderne à 17,7 points pour la radio/radio cassette.

Tableau 4 5: Répartition des ménages (%) selon le type de biens durable possédé.

	Frigidaire/	Téléviseur	Radio/Radio	Machine à	Bicyclette	Motocyclette	Charrette	Lecteur	Cuisinière
	Congélateur		cassette	coudre				CD/DVD	moderne
QUIBB _2005	3,2	6,8	55	2,6	8,6	3,9	19,2	3,0	1,4
EPCES_1994	2,0	5,2	37,3	-	3,6	2,6	8,9	1,2	0,9

Source: ME/F/INS/QUIBB 2005 et EPCES 1994

4.2.2 Possession de moyens de locomotion

Tableau 4.6: Proportion de ménages par milieu de résidence, région de résidence et la principale activité de l'employeur principal du chef de ménage selon le type de moyen de locomotion possédé

	Voiture	Mobylette	Bicyclette
Ensemble	1,5	3,9	8,6
Milieu de résidence			
Rural	0,5	2,2	7,2
Autres urbains	3,9	11,0	15,5
CU Niamey	11,0	15,1	15,4
Région de résidence			
Agadez	4,1	4,4	7,3
Diffa	2,3	12,4	10,4
Dosso	2,3 1,0	5,2	10,4 15,6
Maradi	0,7	3,5	7,9
Tahoua	0,8	1,8	4,7
Tillabéri	0,4	1,5	11,9
Zinder	0,6	2,7	5,1
CU Niamey	11,0	15,1	15,4
Principale activité de l'employ	yeur principal		
Agriculture	0,4	1,6	7,3
Agriculture Mines/Carrières	4,4	4,6	11,4
Production/Transformation	2,4	3,9	6,4
Construction	2,2	4,1	10.5
Transport	11,6	9,9	10,4
Commerce/Vente	1,8	5,2	11,9
Services	2,7	8,7	11,9
Education/santé	3,7	20,4	13,4
Administration	19,3	30,2	24,3
Autres	3,1	3,1	9,4

Les taux de possession des ménages en moyens de locomotion sont très faibles (voir Tableau 4.6). Le taux le plus élevé est enregistré au niveau de la bicyclette (8,6 %). Ces taux sont en légère progression par rapport à ceux trouvés par l'enquête à Indicateurs Multiples de 2000 (MICS2000). C'est surtout en milieu urbain (15,5%), au niveau des ménages dont le chef travaille dans «Administration» (23,5%), dans les régions de Dosso et de Niamey que le taux de possession de vélo est le plus élevé.

Les moyens de locomotions motorisés sont très rares et principalement détenus par les ménages :

- Vivant dans les villes (3,9% de voitures et 11% de mobylettes);
- Résidant dans la communauté urbaine de Niamey (11% de voitures et 15,1% de mobylettes);

- On remarque qu'au niveau de la répartition par secteur d'activité du principal employeur, les agents oeuvrant dans l'administration possèdent plus de voitures (19,3%) ensuite viennent ceux du secteur transport avec 11,6%. Le pourcentage des agriculteurs qui ont une voiture est presque nul avec 0.4% seulement.

4.3 Accès aux infrastructures communautaires

La situation du bien-être d'une population est conditionnée en grande partie par la disponibilité des infrastructures socio-économiques, la qualité du service offert et le niveau d'utilisation de ces services. Les infrastructures ciblées sont le marché et le service de transport public les plus proches. L'accès aux infrastructures scolaires et sanitaires est traité dans les chapitres 5 et 6, respectivement. L'accès est cerné par le temps mis pour atteindre ces infrastructures communautaires.

4.3.1 Accès au marché le plus proche

Tableau 4 7: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et région administrative selon le temps nécessaire pour atteindre le marché alimentaire le plus proche.

	< 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et +	Total	
Ensemble	36,4 15,8		47,8	100	
Milieu de résidence					
Rural	27,3	16,5	56,2	100	
Autres urbains	81,0	11,6	7,6	100	
CU Niamey	80,8	11,6	7,6	100	
Région de résidence					
Agadez	40,0	11,0	49,0	100	
Diffa	41,4	19,4	39,2	100	
Dosso	30,2	19,9	49,9	100	
Maradi	32,1	13,6	54,2	100	
Tahoua	31,9	12,0	56,1	100	
Tillabéri	28,3	16,4	55,3	100	
Zinder	38,8	20,8	40,4	100	
CU Niamev	80,8	11,6	7.6	100	

Le marché étant le lieu d'échanges par excellence, sa fréquentation revêt un caractère important pour une population et témoigne du dynamisme des activités économiques.

La majorité des ménages (63,6%) met plus de 30 minutes pour se rendre au marché le plus proche quel que soit le moyen de transport utilisé (voir Tableau 4.7).

Des disparités en terme d'accès sont observées selon le milieu de résidence.

En milieu rural, seulement 27,3% des ménages ont accès au marché le plus proche à moins de 30 minutes contre 81% en milieu urbain.

La proportion de ménages qui mettent 60 minutes et plus pour accéder au marché le plus proche est plus élevée dans les régions de Tahoua (56,1%), Tillabéri (55,3%) et Maradi (54,2%).

4.3.2 Accès au transport public

Tableau 4 8: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et la région administrative selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches.

	< à 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et +	Total
Ensemble	42,2	13,6	44,2	100
Milieu de résidence				
Rural	33,8	14,4	51,8	100
Autres urbains	76,4	14,6	8,9	
CU Niamey	93,6	2,7	3,7	100
Région de résidence				
Agadez	40,9	12,4	46,7	100
Diffa	51,8	10,6	37,6	100
Dosso	35,9	19,6	44,5	100
Maradi	43,2	12,6	44,2	100
Tahoua	39,2	11,8	49,0	100
Tillabéri	27,3	17,3	55,4	100
Zinder	40,6	15,2	44,2	100
CU Niamey	93,6	2,7	3,7	100

Source : ME/F/INS/QUIBB_2005

Tout comme le marché, le service transport public n'est pas accessible la majorité des ménages. Dans l'ensemble. seulement 42,2% des ménages ont accès au transport le plus proche à moins de 30 minutes. Ce service est surtout accessible en milieu urbain (76,4% contre 33,8% en milieu rural).

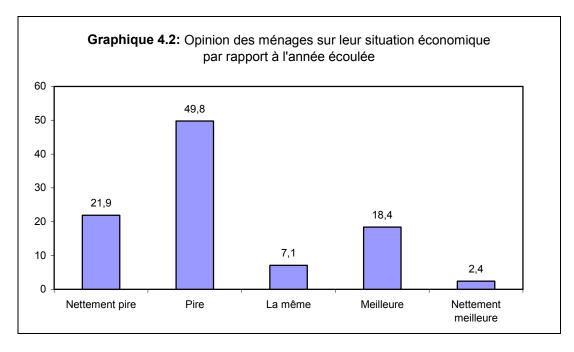
En dehors de la communauté urbaine de Niamey où 93,6% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à un service de transport public, dans les autres régions les proportions sont faibles. Elles varient de 27,3% à Tillabéri à 51,8% à Diffa. La vétusté, voir l'inexistence des voies de communication surtout en milieu

rural rend difficile la circulation des personnes et de leurs biens.

4.4 Opinions

4.4.1 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle et celle de leur communauté

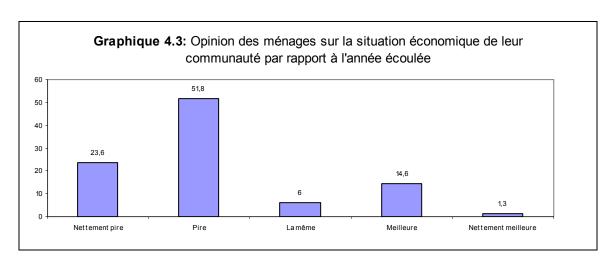
Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages leur opinion sur leur situation économique actuelle par rapport à celle d'il y a un an.



Plus de sept (7) ménages sur dix (71,7%) ont affirmé que leur situation économique s'est détériorée par rapport à celle d'il y a un an. Parmi ceux-ci, 22% ont dit que leur situation économique est devenue nettement pire que celle d'il y a un an. Seulement 20,8% des ménages estiment que leur situation s'est améliorée dont 2,4% ont connu une nette amélioration.

Les ménages dont la situation économique s'est dégradée possèdent les caractéristiques suivantes (voir Tableau4.a en annexe):

- Ils vivent dans les régions de Diffa (89,2%), d'Agadez (78,7%), de Tillabéri (78,6%), Tahoua (75,9%) et Maradi (71,1%) et sont de grande taille:
- Ils ne possèdent au plus qu'un champ et ne sont propriétaires d'aucun bétail ;
- Ils ont à leur tête un indépendant agricole, un salarié du secteur privé formel, un sans emploi ou un salarié du secteur privé informel (avec respectivement 81,3%, 77,1%, 74,7% et 72,4%);
- Ils sont dirigés par une femme (80% contre 71,1% pour les hommes);
- Leur chef de ménage est un veuf/divorcé/séparé (avec 80,6%);
- Ils sont sans niveau d'instruction (73,6%).



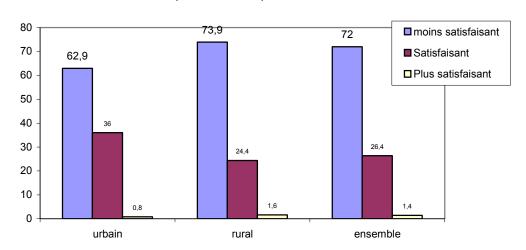
S'agissant de la situation économique de leur communauté, les tendances observées sont les mêmes mais avec une accentuation de la dégradation de la situation économique de la communauté par rapport à celle d'il y a un an. En effet, les ménages estiment à 75,4% que la situation économique de leur communauté est pire actuellement que celle de l'année écoulée (dont 23,6% nettement pire). La crise alimentaire qu'a traversée le pays pourrait expliquer cette situation.

Les résultats montrent que seulement 6,0% des ménages estiment que la situation économique de leur communauté est restée la même et 16,0% disent que cette situation s'est améliorée par rapport à l'année écoulée.

4.4.2 Opinion sur la satisfaction des besoins alimentaires

Des questions ont été également posées aux ménages sur les difficultés qu'ils ont rencontrées pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires au cours de l'année ayant précédé l'enquête (Tableau 4.9 en annexe 1).

Dans l'ensemble, seulement 28,0% des ménages ont déclaré n'avoir jamais rencontré des difficultés alimentaires au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Le reste des ménages (72%) ont eu, à des degrés divers, des problèmes de nourriture.



Graphique 4.4: Opinion sur la satisfaction des besoins alimentaires au cours de l'année précédant l'enquête selon le milieu de résidence

Les ménages qui ont souvent ou toujours des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires ont les caractéristiques suivantes:

- Ils résident dans les régions d'Agadez (81,6%), de Tillabéri (79,6%), de Maradi (74,8%) et Zinder (73,2%);
- Ils sont dirigés par un indépendant agricole (73,9%), un salarié du secteur privé informel (73,3%) ou un sans emploi (72,8%) ;
- Le chef de ménage est généralement veuf/divorcé (74,7%) ou polygame (72,6%) et ;
- Le chef de ménage est souvent sans niveau d'instruction (74,4%).

CHAPITRE 5: EDUCATION

Le QUIBB fournit des informations détaillées sur l'alphabétisation des adultes (personnes âgées de 15 ans et plus), la scolarisation notamment l'accès, la fréquentation et la satisfaction des services d'éducation.

Pour examiner la scolarisation, nous distinguerons la scolarisation aux niveaux primaire et secondaire.

5.1. Alphabétisation

Une personne est alphabétisée lorsqu'elle est apte à pouvoir lire et écrire des phrases simples de la vie de tous les jours, ainsi que des textes ordinaires tels que les lettres et les journaux. La personne alphabétisée peut l'être dans n'importe quelle langue, pas seulement dans la langue principale ou la langue officielle, tant qu'elle est couramment utilisée sous une forme écrite.

Tableau 5 1: Taux d'alphabétisation (%) des adultes par milieu de résidence, région administrative et principale activité de l'employeur principal du CM

Ensemble	28,7
Milieu de résidence	
Rural	23,4
Autres urbains	48,2
CU Niamey	57,3
Région de résidence	
Agadez	43,1
Diffa	25,8
Dosso	28,4
Maradi	26,1
Tahoua	22,6
Tillabéri	22,4
Zinder	29,2
CU Niamey	57,3
Principale activité de l'employeur	r principal
Agriculture	31,7
Mines/Carrières	37,7
Production/Transformation	18,1
Construction	42,6
Fransport	49,7
Commerce/Vente	29,4
Services	50,0
Education/santé	91,1
Administration	88,2
Autres	39,1
Sexe de la personne	
Masculin	42,9
Féminin	15,1

(18,1%).

Au niveau national, le taux d'alphabétisation est estimé à 28,7%. Ce résultat traduit un faible niveau d'alphabétisation au Niger.

Selon le milieu de résidence, le taux d'alphabétisation en milieu urbain est plus élevé. En effet, ce taux est de 48,2%, ce qui pourrait s'expliquer par l'effort accompli par les autorités en charge de l'alphabétisation.

Ce taux varie selon la région de résidence. En effet, le taux d'alphabétisation varie de 22,4% à Tillabéri à 57,3% à la communauté urbaine de Niamey. Il faut noter qu'en dehors de la communauté urbaine de Niamey (avec 57,3%) et Agadez (avec 43,1%), le taux d'alphabétisation des autres régions tourne autour de la valeur moyenne (28,7%).

Les ménages dirigés par les employés du secteur éducation/santé et du secteur Administration sont plus alphabétisés que les ménages dirigés par les autres catégories socio-économiques. En effet, les ménages dirigés par les salariés du secteur éducation/santé enregistrent un taux d'alphabétisation de 91,1% et ceux du secteur administration 88,2%. Les ménages dirigés par les salariés du secteur production/transformation enregistrent le taux d'alphabétisation le plus bas

Le taux d'alphabétisation selon le sexe présente une grande disparité. En effet, le taux d'alphabétisation pour les hommes est de 42,9% alors qu'il est de 15,1% chez les femmes.

Un accent particulier devra être mis sur l'alphabétisation des adultes compte tenu de la prise en compte de cet indicateur dans le calcul de l'Indice de Développement Humain (IDH).

5.2 Utilisation des services d'éducation

Pour faciliter les comparaisons internationales, l'utilisation des services d'éducation sera analysée à travers le taux net de fréquentation (TNS). Cet indicateur présente l'avantage d'éliminer l'effet de la structure par âge. L'analyse concerne l'éducation de base (primaire et secondaire). Le TNS traduit la fréquentation scolaire de la population scolarisable. Nous distinguerons le TNS au primaire qui est le rapport entre la population effectivement scolarisée âgée de 7–12 ans et la population scolarisable au primaire âgée de 7–12 ans ; et celui du secondaire qui rapporte la population scolarisable 13–19 ans.

5.2.1 Fréquentation scolaire au primaire

Tableau 5 2: Taux net de scolarisation au niveau primaire par milieu de résidence, région de résidence groupe socio-économique et sexe

Ensemble	41,0
Milieu de résidence	
Rural	36,8
Autres urbains	52,6
CU Niamey	72,4
Région de résidence	
Agadez	50,5
Diffa	30,9
Dosso	46,6
Maradi	38,7
Tahoua	37,5
Tillabéri	41,5
Zinder	33,4
CU Niamey	72,4
Principale activité de l'employe	ur principal
Agriculture	36,1
Mines/Carrières	47,7
Production/Transformation	41,4
Construction	48,1
Transport	60,3
Commerce/Vente Services	44,8
Services	44,8 51,4
Education/santé	81,3
Administration	92,9
Autres	40,7
Sexe de l'enfant	·
Masculin	46,9
Féminin	35,6

Le taux net de scolarisation au primaire au Niger est de 41,0%. Ce taux a connu une nette progression entre les années scolaires 2001-2002 (avec 35,7%) et 2004-2005.

Selon le milieu de résidence, le taux net de scolarisation au primaire est de 52,6% en milieu urbain et 36,8% en milieu rural.

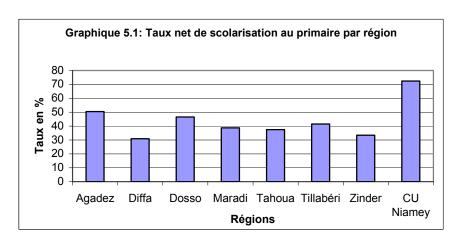
Des disparités existent entre les régions de résidence, la principale activité de l'employeur principal et le sexe de l'enfant.

répartition La du taux net de scolarisation selon la principale activité de l'employeur principal montre là aussi une grande disparité. En effet, les ménages dont les chefs sont des agriculteurs enregistrent un taux net de scolarisation inférieur à la valeur moyenne, avec le taux le plus bas (36,1%). Pour toutes les autres catégories, ce taux est au dessus du taux moyen. Le taux le plus élevé est enregistré chez les ménages dont les chefs sont du secteur administration avec 92,9%.

Les régions de Niamey, d'Agadez, de Dosso et de Tillabéri ont leur taux net de scolarisation situé au dessus du taux moyen (le taux le plus élevé est enregistré à la

communauté urbaine de Niamey avec 72,4%), alors que le reste des régions ont un taux inférieur à la moyenne avec le plus faible taux enregistré dans la région de Diffa avec (30,9%).

Au regard de ces résultats, un accent particulier devrait être mis pour la scolarisation des filles par la sensibilisation des parents, ce qui permettrait de relever le niveau d'alphabétisation des femmes.



On note une disparité au niveau du sexe. En effet, on observe un taux de 46,9% pour les garçons et 35,8% pour les filles.

5.2.2 Fréquentation scolaire au secondaire

Le taux net de scolarisation au secondaire au Niger est faible (19,9%).

Tableau 5 3: Taux Net (%) de Scolarisation au secondaire par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique du chef de ménage et sexe

Ensemble	19,9
Milieu de résidence	
Rural	13,7
Autres urbains	39,9
CU Niamey	47,1
Région de résidence	
Agadez	27,7
Diffa	15,3
Dosso	20,9
Maradi	18,8
Tahoua	12,3
Tillabéri	16,6
Zinder	15,9
CU Niamey	47,1
Principale activité de l'employeu	ır principal
Agriculture	13,2
Mines/Carrières	29,4
Production/Transformation	16,0
Construction	24,6
Transport	41,8
Commerce/Vente	23,5
Services	28,4
Education/santé	59,3
Administration	68,1
Autres	34,5
Sexe de l'enfant	
Masculin	24,4
Féminin	15,4

Le taux net de scolarisation au secondaire est très faible en milieu rural (13,7%) et s'élève à 39,9% en milieu urbain.

Selon la principale activité de l'employeur principal, nous remarquons la même distribution du taux de scolarisation au secondaire que celui du taux de scolarisation au primaire. Les ménages des salariés du secteur administration (avec 68,1%) enregistrent le taux de scolarisation le plus élevé. Les ménages dirigés par des employés secteurs éducation/santé. transport enregistrent aussi un TNS appréciable.

Selon les régions de résidence, le taux net de scolarisation au secondaire se répartit à peu près de la même façon que le taux net de scolarisation au primaire.

En effet, la communauté urbaine de Niamey (avec 47,1%), Agadez (avec 27,7%) et Dosso (avec 20,9%) enregistrent un taux net de scolarisation au secondaire au dessus de la valeur moyenne.

Pour les autres régions le taux net de scolarisation est inférieur au taux moyen avec le plus faible taux enregistré dans la région de Tahoua (avec 12,3%).

Le TNS au secondaire chez les garçons est supérieur au taux moyen avec 24,4%, alors que ce taux est de 15,4% chez les filles.

5.3 Accès aux services d'éducation

L'accès est étudié à partir du temps mis par les élèves pour atteindre l'école. L'accès est défini pour les enfants vivant dans les ménages situés à moins de 30 minutes d'un établissement scolaire.

5.3.1 Accès à l'école primaire

Le taux d'accès au primaire pour l'ensemble du pays est d'un niveau appréciable avec 86.1%.

Tableau 5 4: Taux d'accès (%) au primaire par milieu de résidence, région administrative et principale activité de l'employeur

insemble	86,1
lilieu de résidence	
Rural	84,3
utres urbains	96,2
CU Niamey	93,6
Région de résidence	
Agadez	58,3
Diffa	79,8
Dosso	96,7
Maradi	89,0
Tahoua	93,7
Tillabéri	85,4
Zinder	74,2
CU Niamey	93,6
rincipale activité de l'employeur	principal
griculture	84,1
lines/Carrières	88,9
roduction/Transformation	83,0
Construction	90,4
ransport	94,3
Commerce/Vente	90,5
Services	92,4
ducation/santé	97,1
dministration	97,1
utres	81,5
Sexe du CM	
Masculin	85,8
Féminin	90,9

Selon le milieu de résidence, ce taux est assez élevé quel que soit le milieu. En effet, il est de 96,2% pour le milieu urbain et 84,3% en milieu rural.

La région d'Agadez (avec 58,3%), de Zinder (avec 74,2%), de Diffa (avec 79,8%) et celle de Tillabéri (avec 85,4%) enregistrent un taux d'accès en dessous du taux moyen. Pour toutes les autres régions, ce taux reste au dessus de la moyenne. Le taux d'accès maximum est atteint dans la région de Dosso (avec 96,7%). La communauté urbaine de Niamey et Tahoua ont des taux d'accès semblables d'environ 94%.

Les ménages dirigés par des chefs du secteur production/Transformation présentent un taux d'accès le plus faible avec 83,0%. Pour toutes les autres catégories, le taux d'accès tourne autour de la valeur moyenne (86,1%) mais les secteurs d'activité comme l'éducation/santé et Administration ont des taux plus élevés avec 97,1%.

Ces résultats montrent que des efforts sont en train d'être faits pour améliorer l'offre de l'éducation. Ceci pourrait s'expliquer par la

construction d'infrastructures scolaires notamment à travers le Programme Spécial du Président de la République dans son volet « Education ».

Selon le sexe du chef de ménage, le taux d'accès des enfants des ménages dont le chef est un homme est légèrement inférieur au taux moyen et celui des enfants des ménages dont le chef est une femme est supérieur à la valeur moyenne.

5.3.2 Accès à l'école secondaire

Au niveau du secondaire, le taux d'accès pour l'ensemble du Niger est de 21,1%. Ce taux reste

Tableau 5.5 : Taux d'accès (%) au secondaire par milieu de résidence, région administrative et principale activité de l'employeur principal

Ensemble 21,1 Milieu de résidence Rural 10,0 Autres urbains 76,0 **CU Niamey** 73,7 Région de résidence 27,1 Agadez Diffa 20.7 20,1 Dosso Maradi 17,4 Tahoua 19,1 Tillabéri 9.7 Zinder 18,0 CU Niamey 73,7 Principale activité de l'employeur principal Agriculture Mines/Carrières 18 Production/Transformation 29.2 27 Construction 63,5 Transport Commerce/Vente 33,2 Services 42,2 Education/santé 41,5 Administration 77,2 Autres 29,4 Sexe du CM 20,0 Masculin Féminin 35,4 Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

faible sur l'ensemble des régions à l'exception de la communauté urbaine de Niamey qui se démarque avec 73,7%.

Selon la principale activité de l'employeur principal, une disparité existe. En effet, les ménages dirigés par des agriculteurs n'ont qu'un taux d'accès de 12%, tandis que ceux des secteurs de l'administration et du transport ont des taux respectifs de 77,2% et 63,5%.

Le taux d'accès des enfants membres de ménages dirigés par une femme est de 35,4% alors qu'il est de 20,0% chez les enfants membres de ménages dirigés par des hommes.

5.4 Satisfaction des services d'éducation fournis

La satisfaction est mesurée à travers des questions relatives aux problèmes que rencontrent les élèves. Le taux de satisfaction est la proportion des enfants de 7–12 ans (au primaire) et 13–19 ans (au secondaire) qui fréquentent actuellement et qui n'ont cité aucun problème.

Tableau 5 6: Taux de satisfaction (%) au primaire par milieu de résidence, région administrative et principale activité de l'employeur principal du CM

Ensemble	47,2
Milieu de résidence	
Rural Autres urbains	48,7
Autres urbains	51,5
CU Niamey	36,8
Région de résidence	
Agadez	47,2
Diffa Dosso	80,3
Dosso	53,5
Maradi	44,4
Tahoua	26,0 51,2
Tahoua Tillabéri	51,2
Zinder	68,3
CU Niamey	36,8
Principale activité de l'employeur	principal
Agriculture	46,1
Mines/Carrières	60,2
Production/Transformation	41,8
Construction	43,6
Transport Commerce/Vente	
Commerce/Vente	52,0
Services	43,2
Education/santé	56,5
Administration	48,5
Autres	52,2
Sexe du CM	
Masculin	48,0
Féminin	45,1

5.4.1 Satisfaction des services d'éducation au primaire

Plus de la moitié (53%) des enfants du primaire ne sont pas satisfaits des services fournis par l'école primaire.

Selon le milieu de résidence, le taux de satisfaction au primaire est plus faible dans le milieu rural (48,7%) que dans le milieu urbain où ce taux de satisfaction est de 51,5%.

Ce taux présente des disparités régionales. La région de Tahoua (avec 26,3%) et celle de Maradi (avec 43,4%) enregistrent des taux inférieurs au taux moyen. Les taux maximums sont enregistrés à Diffa (avec 79,5%) et Zinder (avec 67,0%).

Selon l'activité principale de l'employeur principal, le taux tourne autour de la

valeur moyenne sauf pour les salariés du secteur mines/carrières où il se démarque avec un taux de satisfaction de 60,2%.

5.4.2 Satisfaction des services d'éducation au secondaire

Un peu plus de 50% des élèves ne sont pas satisfaits des services de l'éducation au secondaire. En effet, le taux de satisfaction pour le secondaire est de 48,3%.

Tableau 5.7: Taux de satisfaction (%) au secondaire par milieu de résidence, région, principale activité de l'employeur principal du CM

Ensemble	48,3
Milieu de résidence	
Rural	57,2
Autres urbains	46 N
CU Niamey	36,9
Région de résidence	
Agadez Diffa Dosso	37,3
Diffa	62,6
Dosso	63,2
Maradi	36,4
Tahoua	29,6
Tillabéri	51,5
Zinder	72,7
CU Niamey	36,9
Principale activité de l'employeur	principal
Agriculture	31,6
Mines/Carrières	38,2
Mines/Carrières Production/Transformation	55,8
Construction	32,7
Transport	7.6
Commerce/Vente	27,3
Services	29,5
Education/santé	54,9
Administration	19,5
Autres	32,8
Sexe du CM	
Masculin	44,6
Féminin	48,3

Selon le milieu de résidence, le taux de satisfaction pour secondaire est assez important tout en restant plus élevé en milieu rural (avec 57,2%).

Selon les régions de résidence, le taux de satisfaction présente des disparités avec des taux inférieurs à la valeur moyenne dans les régions de Tahoua (29,6%) et de Maradi (36,4%). Par contre ce taux est de 72,7% au niveau de la région de Zinder.

Les ménages dirigés par des salariés du secteur production/transformation (avec 59,7%) enregistrent le taux de satisfaction le plus élevé. Les ménages du secteur transport, avec 7,6%, détiennent le taux le plus bas.

5.4.3 Raisons de non fréquentation de l'école

Des questions ont été posées aux enfants ayant fréquenté l'école mais qui ne la fréquentent plus au moment de l'enquête

pour cerner les raisons de la non fréquentation de l'école. Ils représentent 8,3% des enfants âgés de 7-9 ans (3,3% pour le primaire et 15% pour le secondaire).

La proportion des enfants qui ont arrêté de fréquenter l'école reste assez élevée. En effet, 42,9% des enfants nigériens ne fréquentent pas l'école. Cette proportion présente des disparités selon les régions de résidence. Les plus fortes proportions sont enregistrées à la communauté urbaine de Niamey et dans la région d'Agadez avec respectivement 52,2% et 51,8%.

Les principales raisons de la non fréquentation évoquées par les enfants sont l'échec à l'école (avec 34,5%), le travail à la maison (avec 24,1%) et l'âge élevé des enfants (avec 23,3%), mais il faut préciser que ce pourcentage inclut aussi ceux qui ont fini l'école.

Quel que soit le milieu de résidence ou la région de résidence, le coût de l'éducation ne constitue pas une raison explicative de la non fréquentation de l'école.

En regardant la raison « enceinte/s'est mariée » selon la région de résidence, on remarque que les régions d'Agadez (avec 25,4%) et celle de Maradi (avec 17,1%) ont les proportions les plus élevées.

Tableau 5 8: Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique, sexe et âge selon la raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école.

			Rais	sons d	e non fré	e non fréquentation de		de l'école		
	Ne Fréq plus (%)	Trop âgé/a fini	Trop éloigné	Trop cher	Travail domestiq	Inutile	Maladie/ Handicap	Echoué examen	marié/ Enceinte	
Ensemble	42,9	23,3	1,6	0,4	24,1	8,2	1,4	34,5	9,8	
Milieu de résidence	·				:	:	-		-	
Rural	41,0	24,5	1,8	0,2	24,9	8,0	1,4	30,9	0,8	
Autres urbains	44,5	22,7		0,4	20,2	10,3	1,8	37,7	11,9	
CU Niamey	52,2	18,7	1,4	1,1	24,6	7,0	1,4	47,6	3,3	
Région de résidence										
Agadez	51,8	32,0	2,8	0,7	9,4	12,4	2,3	37,6	25,4	
Diffa	44,0	35,5	1,8	0,2	26,6	20,4	0,8	18,5	7,8	
Dosso	38,6	24,7	3,3	0,2	24,1	8,7	1,2	31,2	11,8	
Maradi	37,1	16,9	1,3	0,3	23,1	4,1	2,3	29,8	17,1	
Tahoua	41,7	39,0	1,0	0,3	12,9	5,2	1,1	34,3	5,6	
Tillabéri	40,5	24,8	0,6	0,4	33,3	15,6	2,1	31,9	6,8	
Zinder	48,4	14,2	1,6	0,1	30,5	7,0	0,4	34,6	8,6	
CU Niamey	52,2	18,7	1,4	1,1	24,6	7,0	1,4	47,6	3,3	
Sexe du CM	,						-		-	
Masculin	69,0	23,6	1,6	0,4	24,7	7,9	1,5	33,7	10,1	
Féminin	31,0	19,0	1,0	0,9	14,8	11,9	1,3	47,0	6,3	

Source: M/E/F/INS/QUIBB-2005

.

CHAPITRE 6: SANTE ET NUTRITION

Le QUIBB fournit des informations sur l'état sanitaire de la population, la fréquentation, l'accès, la satisfaction des usagers de services de santé et l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.

6.1 Etat sanitaire de la population

L'état sanitaire de la population est saisi à travers le pourcentage d'individus ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des quatre semaines qui ont précédé l'enquête. La question s'intéresse aux principales maladies dont les individus ont souffert.

Tableau 6. 1: Incidence (%) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, région administrative, principale activité de l'employeur principal et sexe

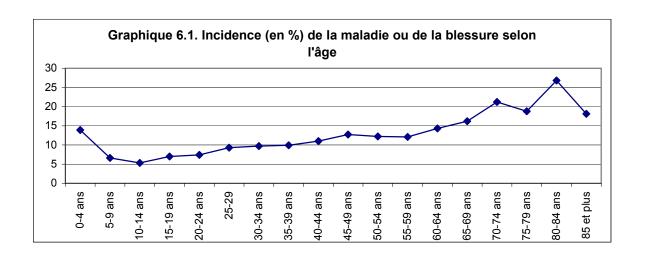
Ensemble	9,6
Milieu de résidence	
Rural	10
Autres urbains	8,2
CU Niamey	6,4
Région de résidence	
Agadez	6,0
Diffa	6,2
Dosso	16,9
Maradi	10,2
Tahoua	7,6
Tillabéri	9,4
Zinder	7,8
CU Niamey	6,4
Principale activité de l'employeur prin	cipal
Agriculture	12,2
Mines/Carrières	11,1
Production/Transformation	18,1
Construction	4,4
Transport Commerce/Vente	4,4
Commerce/Vente	12,7
Services	7,6
Education/santé	4,4
Administration	8,3
Autres	20,3
Sexe	
Masculin	9,4
Féminin	9,8

Au niveau national, cette proportion s'élève à 9,6%.

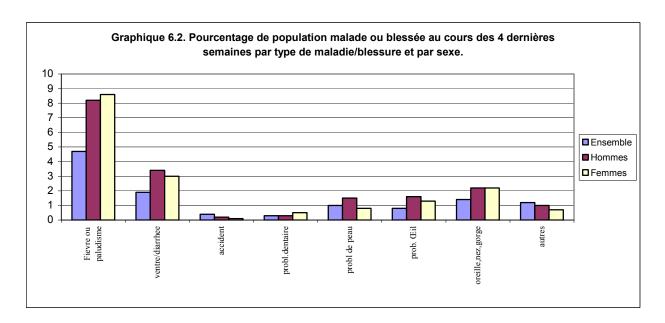
Le niveau de cet indicateur est plus élevé en milieu rural (10%) qu'en milieu urbain (8,2%).

Les régions de Dosso (16,9%) et Maradi (10,2%) enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale. Agadez (6%) et Niamey (6,4%), enregistrent les taux les plus faibles.

Les activités des secteurs production/transformation (18,1%) et autres activités (20,3%) connaissent les incidences les plus élevées. Par contre dans les ménages dont le CM est du secteur d'activité construction ou transport, l'incidence de la maladie n'est que de 4,4%.



Selon l'âge, les résultats montrent des taux élevés de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans (près de 14%) et des individus de 45 ans et plus, et plus particulièrement chez les personnes âgées (80-84 ans) où le taux atteint 26,8%. Marquée par une évolution décroissante jusqu'à l'âge de 10 ans avec un niveau inférieur de 5%, l'incidence de la maladie ou de la blessure se reprend, augmente progressivement entre les tranches d'âge de 10-14 ans et 70-74 ans.



Les personnes ayant souffert de maladie⁵ ou de blessure au cours des 4 dernières semaines ont déclaré souffrir principalement de fièvre ou paludisme (4,7%), et plus particulièrement les femmes (environ 9%). Les maladies diarrhéiques et les problèmes de ventre font partie du deuxième peloton de maladies ayant affecté les personnes interrogées (environ 2% des malades). L'évocation des autres maladies à l'instar des problèmes des yeux, des affections dentaires ou des problèmes d'oreilles est toutefois moindre (moins de 2% dans tous les cas).

_

⁵ Il s'agit des maladies ou des blessures ayant empêché l'exercice d'une activité économique habituelle.

6.2. Consultation au cours des 4 dernières semaines

Dans l'ensemble, le taux de consultation au cours des 4 dernières semaines ayant

Tableau 6. 2: Taux de consultation (%) par milieu de résidence, région administrative et sexe

Ensemble	68,2
Milieu de résidence	
Rural	85,9
CUN	4,3
Autre Urbain	9,8
Région de résidence	
Agadez	2,0
Diffa	2,6
Dosso	26,3
Maradi	21,0
Tahoua	15,6
Tillabéri	13,1
Zinder	15,0
CU Niamey	4,3
Sexe	
Masculin	48,6
Féminin	51,4

Source: /MEF/INS/QUIBB-2005

précédé l'enquête pour les personnes ayant été malade ou blessées est de 68,2%. Parmi les personnes s'étant fait consulter, on observe un grand écart entre le milieu rural (85,9%) et le milieu urbain (9,8%).

Les taux de consultation les plus élevés de la période de référence sont observés dans les régions de Dosso et Maradi avec un taux de 15,0% chacune. Le taux le plus faible est enregistré dans la région d'Agadz (2,0%). Dans la communuté de Niamey, il est de 4,3%.

Les femmes avec un taux de 51,4% se sont fait consulter un peu plus que les hommes (48,6%) au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête pour les personnes ayant été malades.

En général, la population a tendance à se faire consulter au niveau des dispensaires publics (37,8%). Ensuite, les structures sanitaires les plus sollicitées sont

dans l'ordre les centres de santé communautaire (20,4%) et les pharmacies (15,7%). Le recours à un guérisseur/marabout, d'une fréquence de 15%, est également observé dans une moindre mesure, surtout en milieu rural où ce taux atteint 94%. Il faut noter aussi l'apport des cases et centres communautaires dans les consultations en milieu rural (tableau 6.3).

Tableau 6. 3 : Répartition (%) des consultations médicales au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence selon le type de praticien consulté.

	Disp. privé	Disp. public	privées	Case, centre de santé communautaire	Dentiste	Guérisseur trad./ Marabout	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital national	Pharmacie pharmacien
Ensemble	1,9	37,8	2,8	20,4	0,6	15	2,3	2,3	1,3	15,7
Milieu de ré	ésidenc	e								
Rural	64,6	82,8	49,7	96,9	60,0	94,0	62,9	62,8	45,7	90,7
Urbain	35,4	17,2	50,3	3,1	40,0	6,0	37,1	37,2	54,3	9,3

Source: MEF/INS/QUIBB-2005

6.3 Raisons de non fréquentation des centres de santé

Tableau 6. 4: Pourcentage de personnes qui ont été malades au cours des 4 dernières semaines et n'ayant pas consulté par milieu de résidence, région administrative selon les raisons de non consultation

		raisons	de noi	n consultation		
	% malades n'ayant pas consulté	Pas besoin	Coût	Distance	Autres	
Ensemble	50	57,4	29,4	12,8	5,3	
Milieu de résidence		y				
Rural	89	57,6	28	13,8	5,8	
Urbain	11	52,8	41,4	4,7	1,1	
Région de résidence						
Agadez	1,5	42,7	16,9	44,5	4,8	
Diffa	1 2	62,4	30,4	19,6		
Dosso	18.5	72,6	19,2	9,2	2,7 5	
Maradi	24,1	66,9	25	2,6	5	
Tahoua	10,7	50,9	45,3	14,5	0,6	
Tillabéri	23,8	42,5	32,1	19,8	9,7	
Zinder	15,6	58	26,3	18,4	7	
CU Niamey	4,7	39,9	57,4	10,1	0,0	
Sexe						
Masculin	49	60,8	26,8	11,5	5,5	
Féminin	51	54,1	32	14	5,1	

Source: /MEF/INS/QUIBB-2005

Plus de 57% des malades surtout en milieu rural ont déclaré n'avoir pas eu besoin de se faire consulter au cours de la période d'étude.

principal obstacle à consultation est le coût (29,4% des cas de réponses). La catégorie de malades énonçant cette raison est plus nombreuse en milieu urbain (41,4%) qu'en milieu rural (28%).

Les régions de Niamey (57,4%) (45,3%)Tahoua distinguent nettement des autres régions par leur grande proportion de malades qui ne se sont pas fait examiner, en raison de la cherté des prestations.

A l'opposé, Agadez enregistre le plus faible pourcentage (16,9%). Du point de vue du sexe, une proportion légèrement plus faible d'hommes (26,8%) que de femmes (32%) évoque le coût comme motif de non consultation.

Dans l'ensemble, ces proportions somme toute élevées révèlent les difficultés financières énormes des populations constituant une entrave pour leur accès aux services de santé. La distance n'est mentionnée que par 12,8% des malades n'ayant pas été consultés par un praticien de la santé. Cette raison prédomine dans les régions d'Agadez (44,5%) et Tillabéri (19.8%).

Tableau 6. 5: Taux d'accès (%) de la population aux services de santé par milieu de résidence, région administrative, la principale activité de l'employeur principal

	Case de santé	Clinique / Hôpital
Ensemble	38,8	24,3
Milieu de résidence		
Rural	36,4	14,0
Urbain	50,7	74,6
Région de résidence		
Agadez	18,2	34,9
Diffa	53,4	31,7
Dosso	43,5	22,7
Maradi	44,9	16,5
Tahoua	36,1	24,0
Tillabéri	31,6	10,0
Zinder	35,5	24,3
CU Niamey	52,3	76 ;3
Principale activité de l'emp	loyeur princ	ipal
Agriculture	34,4	15,3
Mines/Carrières	46,4	22,4
Production/Transformation	40,4	28,0
Construction	40,8	27,4
Transport	54,4	59,4
Commerce/Vente	43,7	34,3
Services	46,8	49,1
Education/santé	50,7	46,5
Administration	47,4	80,0
Autres	47,1	40,1
Sexe du CM		
Masculin	38,5	23,0
Féminin	43,0	40,5

6.4. Accès aux services de santé

L'accès est examiné sous l'angle du temps mis par les usagers pour se rendre à l'établissement sanitaire le plus proche. Un établissement sanitaire est dit accessible lorsque les individus qui le fréquentent mettent moins de 30 minutes pour y aller.

Le taux d'accès de la population aux services de santé est relativement faible. il est de 38,8% pour les cases de santé ou centres communautaires et 24,3% pour les cliniques et hôpitaux. En matière d'accès aux services de santé, les disparités sont frappantes tant au niveau du milieu de résidence qu'au niveau régional:

- En milieu rural, seulement 14,0% de la population mettent moins de 30 minutes pour se rendre à l'hôpital le plus proche contre 74.6% en milieu urbain. Le taux

d'accès en milieu urbain, malgré son niveau insuffisant, s'inscrit toutefois dans un ordre de grandeur supérieur à celui du milieu rural.

- Niamey et Diffa se démarquent nettement du reste du pays avec des taux d'accès respectifs de 52,3% et 53,4% pour les cases de santé. Pour les hôpitaux et cliniques, ce sont Niamey et Agadez qui ont les plus forts taux avec respectivement 76,3% et 34,9%. Ensuite, les régions de Diffa (31,7%), et Zinder (24,3%) enregistrent des taux d'accès au-dessus de la moyenne nationale.

6.5 Satisfaction des usagers de services de santé

Sur l'ensemble des personnes ayant été consultées, seulement 6,2% ont estimé être satisfaites de la prestation des services de santé reçus. Elles sont légèrement plus nombreuses en milieu rural (6,5%) gu'en milieu urbain (4,6%).

La non satisfaction concerne davantage les hommes (94,1%) que les femmes (93,5 %). C'est dans les régions d'Agadez (97,3% d'insatisfaits) et Niamey (96,6%) que les proportions d'individus non satisfaits des prestations des services de santé sont les plus élevées. Dans les régions de Dosso et Maradi, ces taux sont respectivement de 87,9% et 93,9%. Les seuils de non-satisfaction, déjà élevés dans tous les groupes socioéconomiques, le sont davantage au niveau des ménages d'indépendants agricoles (97,8%) et des travailleurs du secteur privé formel (95,6%).

La principale raison de non satisfaction évoquée est l'inefficacité du traitement (près de 39% des ménages). Il est cité majoritairement par les ménages en milieu rural (45,5%). Par ailleurs, un peu plus de trois personnes sur quatre s'étant fait consulter (33,4%) considèrent le traitement coûteux et plus particulièrement en milieu urbain (45,5%). Si le coût jugé élevé du médicament représente la principale raison de non-satisfaction en ville, il représente la deuxième raison de non-satisfaction des services de santé évoquée en milieu rural.

Le manque de médicaments constitue la raison de non satisfaction pour 18,5% des patients, surtout en milieu urbain (33,8%). Quant à la longue attente, elle est la seconde raison évoquée en milieu urbain (35,4%).

6.6 Santé de la reproduction

Cette partie traite des naissances et des conditions d'accouchement.

Tableau 6. 6: Pourcentage de femmes de 12 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par milieu de résidence selon l'âge de la mère

	12- 14 ans	15-19 ans	20- 24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40 ans et plus	Total
Ensemble	0,4	16,6	25,5	27,3	24,3	5,9	100
Milieu de résidence							
Rural	0,5	17,9	25	27,9	23,3	5,4	100
Urbain	0,3	9,6	28	23,9	29,5	8,6	100

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Les naissances sont concentrées chez les femmes situées dans les tranches d'âges de 20-24 ans (25,5%) et 25-29 ans (27,3%). Par contre, les femmes âgées de 40 ans et plus contribuent faiblement dans les naissances déclarées (5,9%), tout comme celles appartenant à la tranche d'âge la plus basse de 12-14 ans (0,4%). Comparé au milieu urbain, le calendrier des naissances en milieu rural a la particularité d'être plus précoce. En effet, environ 19% des naissances y interviennent avant 19 ans contre seulement 9,9% pour le milieu urbain.

Parmi les femmes qui ont donné une naissance vivante au cours des 12 derniers mois, 61,1% ont bénéficié de soins prénatals (près de 56% pour le milieu rural et 91,1% pour le milieu urbain).

Tableau 6. 7: Pourcentage de femmes de 12 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont reçu des soins prénatals par milieu et région de résidence

Ensemble	61,5
Milieu de résidence	
Rural	55,6
Urbain	91,1
Région de résidence	
Agadez	57,8
Diffa	58,2
Dosso	83,2
Maradi	53,9
Tahoua	62,7
Tillabéri	65,3
Zinder	42,8
CU Niamey	95,5

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Les régions de Niamey (95,5%), Dosso (83,2%), Tillabéri (65,3%) et Tahoua (62,7%) totalisent des taux supérieurs à la moyenne nationale. Zinder est la région où la plus faible proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals est enregistrée (42,8%).

Les résultats indiquent qu'au cours des 5 dernières années, parmi les femmes ayant eu une naissance vivante, 70,4% ont accouché à la maison (88,2% en milieu rural). En milieu urbain, mieux doté en infrastructures sanitaires, huit femmes sur dix (80,1%) accouchent dans un établissement sanitaire, notamment à Niamey (81,2%).

Tillabéri et Tahoua enregistrent les plus fortes proportions de femmes accouchant à domicile avec des niveaux respectifs de 81,5% et 79,3%. De manière générale, les accouchements à domicile sont beaucoup plus observés dans les régions de l'intérieur du pays, ce qui expose encore plus la vie des jeunes femmes en âge de procréer.

Tableau 6. 8: Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu et région de résidence selon le lieu de l'accouchement

	Etablis. Sanitaire	À la Maison	Autre	Total
Ensemble	29,3	70,4	0,3	100,0
Milieu de résidence)			
Rural	11,5	88,2	0,4	100,0
Urbain	80,1	19,7	0,2	100,0
Région de résidence	е			
Agadez	37,2	62,5	0,3	100,0
Diffa	23,3	76,5	0,2	100,0
Dosso	22,6	77,3	0,1	100,0
Maradi	20,9	78,1	1,1	100,0
Tahoua	20,2	79,3	0,5	100,0
Tillabéri	18,4	81,5	0,1	100,0
Zinder	21,2	78,8	0,1	100,0
CU Niamey	81,2	18,7	0,1	100,0

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Au cours de l'accouchement. 64,6% des femmes ont bénéficié l'assistance d'une accoucheuse traditionnelle. Celles qui ont eu recours à un personnel médical qualifié représentent environ 22%. Environ une femme sur dix (13,5%) accouche seule ou avec l'aide d'une personne qualifiée.

Les accoucheuses traditionnelles sont majoritairement intervenues lors des naissances survenues en milieu rural (72,6%). En milieu urbain, ce sont les sages-femmes qui assistent souvent l'accouchement (69,7%).

Niamey enregistre la plus forte proportion de naissances assistées par un personnel médical qualifié (près de 80%). A l'opposé, les accoucheuses traditionnelles interviennent dans la majorité des accouchements dans les autres régions, à l'exception de Tillabéri où 43,3% des naissances se font sans assistance ou par une personne non qualifiée.

Tableau 6. 9: Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu de résidence et région administrative selon le type de personne qui a assisté l'accouchement par milieu et région de résidence.

	Médecin	Infirmière	Sage femme	Accoucheuse traditionnelle	Autre/ personne	Total
Ensemble	0,5	5,4	16	64,6	13,5	100,0
Milieu de résidence						
Rural	0,3	4,9	7,3	72,6	14,9	100,0
Urbain	1,6	8,2	69,7	15,2	5,3	100,0
Région de résidence						
Agadez	1	4,4	39,2	52,8	2,5	100,0
Diffa	0,0	7,7	13,1	78,4	0,8	100,0
Dosso	0,2	7,1	10,3	67	15,5	100,0
Maradi	0,1	7,2	12,5	73,2	6,9	100,0
Tahoua	0,1	3,4	12,2	76,1	8,2	100,0
Tillabéri	0,9	6,5	8,9	40,4	43,3	100,0
Zinder	0,2	2,4	15,4	76,5	5,6	100,0
CU Niamey	3,1	5,8	69,4	11,7	10	100,0

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

6.7 Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans

L'état nutritionnel est évalué à partir d'indices anthropométriques calculés à partir de l'âge, du poids et de la taille. Ces indices sont la taille-pour-âge, le poids-pour-taille et le poids-pour-âge. A cet effet, les enfants de moins de 5 ans ont été mesurés et pesés.

Ces indices seront comparés pour chaque enfant enquêté à ceux des enfants ayant les mêmes caractéristiques (âge et sexe) et faisant partie de la population de référence internationale définie par le Centre National Américain des Statistiques Sanitaires (NCHS) et adoptée par le Centre de Contrôle des Maladies d'Atlanta (CDC) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'échantillon utilisé par le NCHS/CDC/OMS est supposé représentatif d'une population saine et bien nourrie.

Pour cela, on calcule la proportion d'enfants observés qui se situent à moins de deux et moins de trois écarts type en dessous de la médiane de la population de référence.

Dans ce qui suit, on distingue:

- malnutrition aiguë (ou maigreur ou émaciation) quand l'indice poids-pour-taille est inférieur à 2 ET de la médiane poids-pour-taille de la population de référence;
- malnutrition chronique (ou retard de croissance) quand l'indice taille-pour-âge est inférieur à 2 ET de la médiane taille-pour-âge de la population de référence;
- insuffisance pondérale quand l'indice poids-pour-âge est inférieur à -2 ET de la médiane poids-pour-âge de la population de référence.

L'échantillon des enfants de moins de 5 ans porte sur un effectif de 7 322 enfants (3 675 garçons et 3 647 filles). Les enfants pour lesquels la taille est disponible représentent 90,7% de la population des enfants de moins de 5 ans et ceux pour lesquels le poids est disponible représentent 90,8%.

Tableau 6. 10: Indicateurs nutritionnels, par milieu de résidence, région administrative et le sexe de l'enfant

		Retard de		Participa progra	
	Emacié (%)	croissance (%)	Insuffisance pondérale (%)	nutrition	suivi croiss.
Ensemble	24,7	54,6	52,6	14,9	32,5
Milieu de résidence					
Rural	24,8	57,2	54,5	6,2	11,6
Urbain	24,2	39,7	41,6	43,4	71,8
Région de résidence					
Agadez	31,4	42,8	52,2	3,4	23,8 37,4 55,5
Diffa	28,2	56	60,7	13,4	37,4
Dosso	16,5	55,2	44,9	17,4	55,5
Maradi	29,1	65,5	65,4	3,8	28,2
Tahoua	29,5	50,4	53	12,3	22,8
Tillabéri	21,7	52,4	49,7	17,5	26,9
Zinder	22,8	55,6	50	14,7	21,8
CU Niamey	20,1	32,9	31,5	63,6	28,2 22,8 26,9 21,8 79,4
Sexe de l'enfant					
Garçons	24,1	55,2	20,9	14,6	32,5
Filles	25,4	54	20,7	15,2	32,4

Source:/MEF/INS/QUIBB-2005

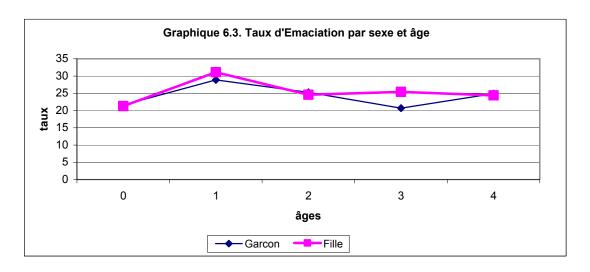
6.7.1 Emaciation

L'émaciation est cernée à partir de l'examen de l'indice **poids-pour-taille**. Son faible niveau permet d'apprécier la prévalence de la malnutrition récente ou aiguë ou encore émaciation.

Les enfants dont le poids-pour-taille se situe à moins deux écarts-type de la médiane poids-pour-taille de la population sont considérés comme souffrant d'émaciation. L'indice poids-pour-taille reflète l'état nutritionnel actuel des enfants (au moment de l'enquête). Cette forme de malnutrition est la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation, ou parfois la conséquence d'une maladie provoquant une perte de poids.

Les résultats montrent que 24,7% des enfants âgés de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aiguë (voir tableau 6.10). La comparaison avec les résultats de l'enquête MICS2000, montre une augmentation de la prévalence de l'émaciation qui se chiffrait à 14,1%. Il s'agit d'une situation préoccupante compte tenu de l'augmentation des risques de morbidité et de mortalité à court terme chez les enfants.

Aucune différence significative n'est observée selon le milieu de résidence et le sexe. Par contre, on signale des disparités selon la région et le groupe socioéconomique. A ce propos, les régions les plus affectées par un niveau élevé de ce taux sont dans l'ordre Agadez (31,4%), Tahoua (29,5%) et Maradi (29,1%). D'un autre coté, les régions souffrant moins de la malnutrition des enfants au niveau national, sont Dosso et Niamey avec des niveaux respectifs de 16,5% et 20,1%.



Chez les garçons, partant d'un niveau de 21,6% à 0 an révolu, la prévalence augmente légèrement pour atteindre sa valeur maximale (28,9%) dans l'intervalle d'âge 12-24 mois. Ensuite, cet indice baisse jusqu'à un niveau proche de 21% à 3 ans révolus. Enfin, on constate une remontée de la prévalence de 4 points environ dans la tranche d'âge 48-60 mois.

Chez les filles en revanche, la prévalence d'un niveau de 21,3% dans la tranche d'âge inférieure 0-12 mois enregistre une hausse significative de 10 points entre 12-24 mois pour atteindre 31,1%. Ensuite, partant de ce seuil record, l'indice d'émaciation de la fille va décroître entre les 24 et 60 premiers mois de sa vie, pour se stabiliser en moyenne autour de 25%.

6.7.2 Retard de croissance

Le retard de croissance est cerné à partir de l'indice **taille-pour-âge**. Cet indice permet de mesurer l'état nutritionnel passé de l'enfant. Son faible niveau indique que l'enfant est victime de malnutrition chronique ou de retard de croissance.

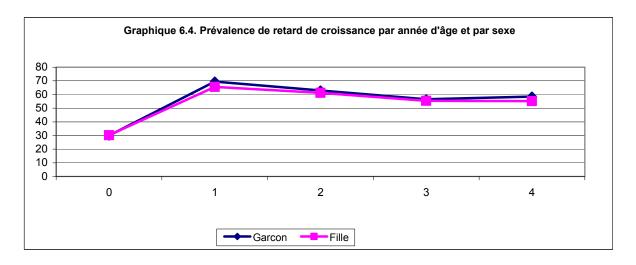
La prévalence de retard de croissance concerne 55,2% de garçons et 54,0% de filles en considérant les enfants âgés de moins de 5 ans (voir tableau en annexe). Comparée aux résultats de l'enquête MICS2 de 2000 (39,8% des enfants de moins de 5 ans), la malnutrition chronique enregistre une forte hausse.

Chez les garçons, la prévalence de retard de croissance varie entre 30% à 0 an révolu et 69,5% à un an révolu. Cet indice de malnutrition qui est en général légèrement plus élevé chez les garçons, reflète par ailleurs le degré d'exposition élevé aux maladies, d'une forte proportion d'enfants de cette tranche d'âge, du fait de leur constitution physique relativement faible.

Chez les filles, la prévalence de retard de croissance varie entre 30% à 0 an révolu et 65,5% à un an révolu. Exception faite des enfants âgés de moins d'un an, cet indice enregistre des niveaux inférieurs chez les filles par rapport aux garçons.

Par ailleurs, la malnutrition chronique croît régulièrement avec l'âge, quel que soit le sexe de l'enfant (voir graphique 6.4), pour atteindre des niveaux élevés à un an révolu (69,5% chez les garçons et 65,6% chez les filles). La prévalence baisse légèrement à partir du premier anniversaire tout en demeurant à des niveaux très élevés (63 % chez les garçons et 61,2% chez les filles, pour les enfants âgés de 2 ans révolus). A partir de cet âge, la prévalence de retard de croissance va légèrement décroître tout en s'inscrivant à des niveaux toujours au dessus des seuils enregistrés après le premier anniversaire.

Cela confirme la thèse selon laquelle le processus de malnutrition chronique est irréversible chez l'enfant à partir de la deuxième année. Ce phénomène, qui touche la croissance osseuse, est un phénomène cumulatif (contrairement à la maigreur qui apparaît très rapidement et peut se résorber). Il importe de concentrer les efforts de prévention et d'action chez les plus jeunes enfants, et très certainement dès la première année.



S'agissant de l'incidence du milieu de résidence (voir tableau en annexe), les enfants vivant en milieu rural sont plus touchés par le retard de croissance (57,1%) que ceux vivant en milieu urbain (près de 40%). Par ailleurs, les enfants issus des parents sans emplois (57,2%) ou intervenant dans le secteur informel (55,3%) sont les plus affectés par la malnutrition chronique. Enfin, les régions au niveau desquelles les enfants sont plus exposés par le retard de croissance sont Maradi (65,5%) et Diffa (56%). Niamey (32,9%) et dans une moindre mesure Agadez (42,8%) sont par contre les régions où les enfants présentent moins cet aspect de la malnutrition lié au retard de croissance.

6.7.3 Insuffisance pondérale

L'indicateur **poids-pour-âge** est l'indicateur utilisé pour mesurer l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. Cet indicateur est cumulatif car un faible poids-pour-âge peut être provoqué par la maigreur ou le retard de croissance. Comme l'indicateur poids-pour-taille, il est très sensible aux variations saisonnières. Par ailleurs, il est important de souligner que cet indicateur n'a d'intérêt que si le poids-pour-âge est régulièrement mesuré chez le même enfant. Dans ces conditions, il permet de mesurer, de façon acceptable, la prévalence de malnutrition, toutes formes confondues. C'est l'indicateur retenu pour les comparaisons internationales dans le cadre du suivi de l'état nutritionnel au niveau des OMD. Il est habituellement utilisé pour le suivi des programmes nutritionnels.

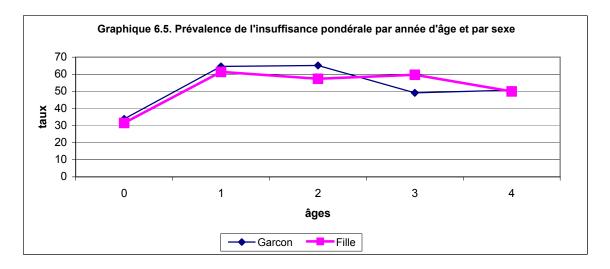
Au niveau du QUIBB, 47,4% des enfants âgés de moins de 5 ans et pour lesquels des mensurations ont été effectuées ont participé à un programme : 14,9% suivent un programme de nutrition et 32,5% un programme de suivi de croissance (voir tableau 6.10).

L'insuffisance pondérale concerne 52,6% des enfants âgés de moins de 5 ans. Sa prévalence a augmenté de manière significative (le taux était de 39,6% au cours de l'enquête MICS2 de 2002).

Chez les filles, la prévalence atteint sa valeur maximale (61,4%) au cours du premier anniversaire pour ensuite décroître et atteindre le niveau de 50% à 4-5 ans. Chez les garçons, la même évolution est observée avec un léger décalage du pic à 2 ans révolus où on observe un niveau de 65,1%. Aussi, les enfants de sexe masculin sont légèrement plus affectés en moyenne par la prévalence d'insuffisance pondérale (53%) que les filles (52%).

La prévalence d'insuffisance pondérale est plus marquée en milieu rural (54,5%) qu'en milieu urbain (41,6%).

Les régions qui enregistrent les plus fortes prévalences sont Maradi (65,4%), Diffa (60,7%), et Tahoua (53%). D'un autre côté, les enfants souffrant le moins d'insuffisance pondérale se retrouvent dans les régions de Niamey (31,5%) et Dosso (44,9%).



L'analyse selon le groupe socioéconomique révèle que les enfants issus des parents indépendants agricoles (52,2%) ou travaillant dans le secteur informel (53,9%) sont les plus affectés par une insuffisance pondérale.

CHAPITRE 7: EMPLOI

Les questions de la section sur l'emploi ont été posées à tous les membres du ménage âgés de cinq ans et plus. Dans de nombreuses familles, les enfants font certains travaux comme garder le bétail, vendre de l'eau ou de la nourriture, etc. Il est nécessaire d'appréhender la nature de ces activités. Le but de la section emploi est d'appréhender les aspects relatifs à l'emploi : le statut professionnel (par ex.: employé ou travailleur indépendant), le secteur, (public ou privé), la branche d'activité (par ex.: agriculture, services, etc.), et le statut professionnel (travailleur salarié, chômeur ou inactif). Le travail considéré est le travail officiel et informel, rémunéré et non-rémunéré, y compris les travaux effectués dans l'exploitation agricole.

Encadré n°7.1

Un travailleur salarié est quelqu'un qui est continuellement employé (avec ou sans contrat) et est rémunéré en argent sur une base hebdomadaire ou mensuelle. Les paiements en nature sont mentionnés comme n'étant pas des rémunérations en argent, mais autre chose que de l'argent. Un travailleur occasionnel est quelqu'un qui est rémunéré en argent, à l'heure ou à la journée. Un travailleur non-rémunéré est quelqu'un qui a une activité économique pour laquelle il ne reçoit aucun paiement (salaire ou paiement en nature). Un travailleur indépendant est quelqu'un qui s'occupe de sa propre affaire (avec ou sans partenaires).

Le QUIBB permet d'évaluer le niveau de participation de la population à l'activité économique. Il fournit également des informations sur les principales caractéristiques de la population active occupée (emploi à plein temps et sous-emploi), de la population active inoccupée (chômeurs, primo demandeurs) et de la population inactive (élèves/étudiants, femmes au foyer, etc.). L'âge d'entrée en activité a été fixé à 5 ans afin de cerner le travail des enfants. La période de référence retenue conformément aux recommandations du BIT pour distinguer les personnes qui travaillent de celles qui ne travaillent pas est : « les 7 derniers jours avant l'interview ». Le QUIBB cerne donc la situation actuelle dans l'emploi par opposition à la situation habituelle dont la période de référence est étalée sur les douze derniers mois.

Pour des besoins de comparaisons internationales, la population de référence est la population potentiellement active c'est-à-dire l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus susceptibles d'offrir leurs services sur le marché du travail. Elle comprend la population active occupée, les chômeurs, et les personnes inactives.

Sur une population potentiellement active (individus de 15 ans et plus) de 10 195 183 personnes, le Niger compte une population active de 3 941 030 personnes (au sens du BIT), soit une proportion de 38,7%.

7.1 Activité économique

L'activité économique a été définie comme étant tout travail qui procure un revenu en espèces sous forme de biens et services. Le niveau de participation de la population à l'activité économique sera examiné à travers les proportions d'actifs dans chaque catégorie. Cette proportion permet d'évaluer la part du niveau de participation de la population à l'activité économique. L'activité globale représente 38,7% de la population.

Tableau 7. 1: Population active (%) par milieu, région de résidence et sexe.

	%
Ensemble	38,7
Milieu de résidence	
Rural	28,0
Urbain	17,3
Région de résidence	
Agadez	2,3
Diffa	2,6
Dosso	16,3
Maradi	20,5
Tahoua	15,4
Tillabéri	18,5
Zinder	18,6
CU Niamey	5,9
Sexe du CM	
Masculin	49,8
Féminin	50,2

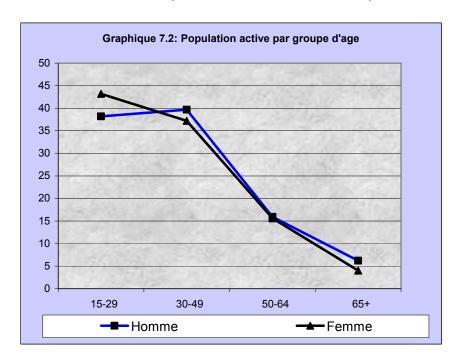
Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Cette proportion est plus élevée en milieu rural (28,0%) qu'en milieu urbain (près de 17,3%). Cette prépondérance de la population rurale dans l'emploi pourrait être justifiée par le faible niveau de scolarisation et le faible taux d'urbanisation.

Les régions de Maradi (20,5%), Zinder (18,6%), Tillabéri (18,5%) ont une proportion d'actifs plus élevée. Agadez se distingue par la part d'actifs la plus faible (2,3%).

La proportion en terme d'actifs est légèrement plus élevée pour les femmes (50,2%) que pour les hommes (49.8%).

L'évolution des actifs occupés par groupes d'âge et par sexe révèle une précocité de l'emploi (la part d'actifs à 15-29 ans est plus élevée chez les femmes que chez les hommes).

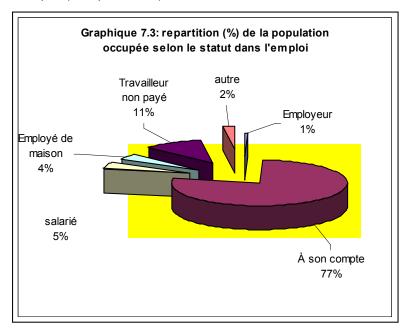


7.1.1 Occupation au cours des 7 derniers jours

Cette partie cerne les caractéristiques de la population active occupée (taux d'occupation, statut dans l'emploi, type d'employeur, branche d'activité).

Plus du tiers de la population active (38,0%) a déclaré avoir exercé une activité économique au cours des sept derniers jours précédant leur interview (voir tableau 7.1). Les femmes sont légèrement plus occupées que les hommes.

La population occupée est répartie en salariés (personnes qui sont employées à plein temps), employés à la tâche (personnes qui travaillent à temps partiel), travailleurs non payés ou apprentis (personnes qui exercent une activité économique dans le cadre de l'apprentissage et qui ne reçoivent pas de salaire), employés non payés ou aides familiaux (personnes travaillant dans une entreprise familiale sans aucune rémunération) et personnes travaillant à leur propre compte (indépendants).



La population occupée est principalement constituée d'indépendants appelés travailleurs à leur propre compte (77%) et d'aides familiaux (11%). Les salariés ne représentent que 5%.

Quel que soit le statut de l'emploi considéré, on compte toujours plus d'hommes que de femmes, à l'exception des aides familiaux où les femmes sont majoritaires.

La structure par branche d'activité montre que:

- Les travailleurs indépendants sont plus nombreux à l'exception de l'administration et des secteurs de la santé et de l'éducation ;

Tableau 7. 2: Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence, la région et la branche d'activité.

	Employeur	À son compte	salarié	Employé de maison	Travailleur non payé	autre	Total
Ensemble	0,60	77,34	4,73	4,23	10,88	2,22	100
Agriculture	0,30	77,29	0,50	4,82	14,07	3,02	100
Mines	2,12	75,53	7,28	6,17	5,86	3,03	100
Production	0,50	83,60	3,12	4,83	7,65	0,30	100
Construct.	3,65	69,88	8,72	3,65	13,89	0,20	100
Transport.	2,31	49,85	31,56	3,52	9,05	3,72	100
Commerce	0,40	91,46	1,21	1,71	4,62	0,60	100
Services	2,41	61,61	17,79	8,74	8,24	1,21	100
Éduc./ santé	1,90	14,73	75,55	0,00	6,71	1,10	100
Admin.	0,30	1,21	92,62	0,00	2,93	2,93	100
Autre	5,02	67,50	7,42	8,22	7,32	4,51	100

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

- Les travailleurs réguliers ou salariés sont plus nombreux parmi les personnes exerçant dans l'éducation et la santé ;
- La majorité des employeurs se retrouvent dans le domaine des BTP;
- Les aides familiaux, sont majoritairement basés dans le secteur agricole.

Lorsqu'on observe la répartition de la population par employeur selon le statut dans l'emploi, on constate aussi bien chez les hommes que chez les femmes que les salariés sont absorbés par l'Etat et les sociétés privées.

Les indépendants sont majoritaires tant dans les sociétés privées que les entreprises individuelles dirigées le plus souvent par un membre du ménage. Par ailleurs, si on note une prédominance des employés de maison au niveau des femmes dans les entreprises, la proportion des femmes employeurs reste faible.

Tableau 7. 3 : Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le sexe, et le statut dans l'emploi.

	Gouvernement	Para public	Société privée	Individu/ Ménage privé	Total
Homme	2,55	0,82	55,82	40,82	100,00
Employeur	7,37	14,63	35,22	42,79	100,00
À son compte	0,00	0,20	56,69	43,10	100,00
salarié	44,50	9,16	32,89	13,44	100,00
Employé de maison	0,41	1,43	45,62	52,55	100,00
Travailleur non payé	0,61	0,00	57,52	41,86	100,00
autre	1,26	0,00	90,58	8,17	100,00
Femme	2,55	0,51	54,08	42,86	100,00
Employeur	4,62	18,60	23,12	53,65	100,00
À son compte	0,10	0,00	53,56	46,33	100,00
salarié	58,74	12,09	18,50	10,67	100,00
Employé de maison	0,00	0,00	64,29	35,71	100,00
Travailleur non payé	2,03	0,10	67,61	30,25	100,00
Autre	14,87	3,04	39,69	42,41	100,00

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Les sociétés privées sont majoritairement représentées dans toutes les régions à l'exception de Maradi et de Tillabéri où les entreprises individuelles sont les plus importantes.

Le QUIBB a retenu les catégories d'employeurs suivantes: Gouvernement, sociétés parapubliques (mixtes), sociétés privées, individus/ménages.

Plus de 5 salariés sur 10 sont employés par les sociétés privées et 41% par les individus ou les ménages (voir tableau 7.4). Le Gouvernement emploie moins de 3% des salariés, tandis que les sociétés parapubliques embauchent 0,7 %.

En outre, les données indiquent que les individus et les ménages emploient plus les femmes (près de 43%) que les hommes (41%)

Tableau 7. 4: Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le sexe, le milieu de résidence et la région.

	Gouvern.	Para public	Société privée	Individu/ Ménage privé	Total
Ensemble	2,5	0,7	55,3	41,4	100,0
Sexe et âge					
Homme	2,6	0,8	55,7	40,8	100,0
Femme	2,5	0,5	54,1	42,9	100,0
Milieu de réside	ence		<i></i>		
Rural	1,1	0,4	57,3	41,2	100,0
Urbain	10,8	2,3	43,9	43,0	100,0
Région de résidence	2,5	0,7	55,3	41,4	100,0
Agadez	3,9	1,6	80,0	14,5	100,0
Diffa	4,3	2,3	62,4	31,0	100,0
Dosso	1,1	1,0	95,2	2,7	100,0
Maradi	1,5	0,3	20,4	77,8	100,0
Tahoua	1,9	0,6	73,5	24,0	100,0
Tillabéri	1,6	0,2	33,4	64,8	100,0
Zinder	2,7	0,6	64,5	32,2	100,0
CU Niamey	12,8	2,8	41,9	42,5	100,0

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

contrairement au Gouvernement et aux sociétés privées et parapubliques.

A l'opposé, les employés du Gouvernement et ceux des sociétés parapubliques résident presque essentiellement en milieu urbain (10,8% contre 1,1% en milieu rural), notamment dans la communauté urbaine de Niamey où 12,8% sont employés par le Gouvernement.

branches L'enquête distingué 10 а d'activité: agriculture, mines, production, construction. transports, commerce. services, éducation/santé, administration et autres.

La répartition des travailleurs dénombrés par branche d'activité montre que 59,1% travailleurs sont occupés dans l'agriculture, 20,2% dans le commerce et 18,7% dans les autres branches d'activité (voir tableau 7.5).

Le même tableau montre que le milieu rural est évidemment la zone de prépondérance des travailleurs dans l'agriculture (60%). Les travailleurs des autres branches d'activité sont nettement plus nombreux en zone urbaine.

Tableau 7. 5: Répartition (%) de la population occupée par milieu de résidence et la région administrative selon la branche d'activité

	Agricult							Éducation/			
	ure	Mines	Production	Construct.	Transport.	Commerce	Services	santé	Admin.	Autre	Total
Ensemble	59,1	2,9	6,1	1,9	1,3	20,2	4,6	2,1	0,8	1,0	100,0
Région de résid	ence										
Agadez	40,1	6.1	11.0	3.2	2.3	24.9	6.0	2.6	2.3	1.5	100
Diffa	31,3	2.4	0.4	2.1	2.3	41.5	14.2	3.0	2.1	0.7	100
Dosso	57,7	2.1	10.9	1.5	1.6	21.7	3.1	1.0	1	0.3	100
Maradi	61,1	1.8	3.1	2.2	0.8	24.9	2.2	1.6	0.5	1.9	100
Tahoua	66,0	1.9	2.2	1.7	1.0	19.5	5.1	1.5	0.3	0.7	100
Tillabéri	72.2	6.4	6.1	0.6	0.5	9.1	2.6	1.7	0.2	0.5	100
Zinder	62.2	2.2	8.9	2.8	0.5	16.9	2.3	2.6	0.7	1.0	100
CU Niamey	7,8	0,9	4,1	4,2	7,0	35,0	24,2	7,8	6,4	15,2	100

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

La proportion de personnes travaillant dans l'agriculture est très importante dans toutes les régions et varie de 31,3% à Diffa à 72,2% à Tillabéri. Les activités agricoles sont, par contre. très peu développées à Niamey (7,8%) par opposition au commerce (35%).

7.1.2 Sous-emploi

La population sous-employée est constituée de personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible) et qui continuent de chercher à améliorer leurs revenus.

Le niveau du sous-emploi est relativement important dans le pays. Il concerne 18% de la

Tableau 7. 6: Population sous-employée (%) selon le milieu de résidence, la région administrative, le sexe et l'âge

Ensemble	30,3
filieu de résidence	•
Rural	21.4
Urbain	18.3
Région de résidence	
Agadez	1.6
Diffa	27.5
Dosso	7.7
Maradi	16.7
Tahoua	12.9
Tillabéri	41.6
Zinder	25.9
CU Niamey	18.8
Sexe et âge	
Homme	
15-29	21.6
30-49	26.9
50-64	25.5
65+	20.8
Femme	
15-29	17.8
30-49	19.6
50-64	16.6
65+	16.8

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

population active (19% pour les hommes et 16% pour les femmes). Le sous-emploi touche particulièrement les individus âgés de 30-49 ans.

La population active sous-employée est plus présente en milieu rural (21,4% contre 18,3% en milieu urbain).

La région de Tillabéri se distingue avec une proportion de travailleurs sous-employés plus importante (41,6%), tandis que Agadez (1,6%), Dosso (7,7%) et Tahoua (12,9%) sont les régions où le sous-emploi est moins marqué.

Les branches les plus concernées par le sous emploi visible sont principalement l'Agriculture, le commerce et les services.

Cependant, les régions se distinguent les unes des autres par leurs disparités : par exemple à Agadez la branche production regorge de la même proportion de sous employés que dans le commerce.

Tableau 7. 7: Répartition (%) de la population sous employée par milieu de résidence et la région administrative selon la branche d'activité

	Agricult							Éducation/			
	ure	Mines	Production	Construct.	Transport.	Commerce	Services	santé	Admin.	Autre	Total
Ensemble	58,2	3,5	6,6	1,6	0,9	22,6	3,9	1,3	0,4	0,9	100,0
Région de résidence											
Agadez	57,1	0	15,2	0	0	15,2	12,5	0	0	0	100
Diffa	19,3	1,2	0,4	1,5	2,6	45,4	25,5	0	1,9	2,2	100
Dosso	50,3	2,9	11,4	5,4	0	23,4	3,1	1,8	0	1,7	100
Maradi	49,3	0,5	4,1	1,6	1,2	38,7	1,4	1	0	2,2	100
Tahoua	50,4	3,3	3,7	2,4	0,7	34,5	3,2	0,9	0,8	0,1	100
Tillabéri	73,1	6,2	6,3	0,2	0,4	10,5	2,4	0,9	0	0	100
Zinder	62,3	2,6	9,8	2	0,5	17,5	2,3	1,7	0,3	1	100
CU Niamey	13,8	0,9	5,6	3,2	5,8	42,1	18	3,7	4,2	2,7	100

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

7.1.3 Population active non occupée

Les actifs non occupés sont toutes les personnes ayant l'âge de travailler, qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours et qui ont cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête.

Près d'un actif sur trois est concerné par le chômage. Ce phénomène touche plus les femmes (8%) que les hommes (5%). Chez les femmes, ce taux reste plus élevé pour le groupe d'âge de 15 à 19 ans et baisse considérablement avec l'âge. Ce phénomène est aussi constaté chez les hommes.

Les actifs non occupés touchent principalement les populations rurales (81%).

Tableau 7. 8: Répartition de la population active non occupée (%) selon le milieu de résidence, la région administrative, le sexe et l'âge

Milieu de résidence	
Rural	81,1
Urbain	18,9
Région de résidence	
Agadez	3,5
Diffa	3,7
Dosso	11,9
Maradi	19,2
Tahoua	19 5
Tillabéri	16,0
Zinder	18,5
CU Niamey	7,7
Sexe et âge	
Homme	
15-19	11,0
30-34	1,4
50-54	0,6
85+	0,7
Femme	
15-19	11,7
30-34	6,0
50-54	3,2
85+	0,3

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Agadez, Diffa et la CUN se démarquent avec des taux de non activité respectifs de 3,5%, 3,7% et 7,7%, alors que dans les autres régions, plus de 11% de la population active est touchée par ce phénomène, en particulier Tahoua et Maradi (19,5% et 19,2% respectivement).

Le QUIBB a également recueilli des informations sur les raisons du chômage (voir tableau 7.9).

Les raisons évoquées par les actifs non occupés sont diverses et varient selon le genre et l'age:

Pour les hommes, plus de 4 actifs sur 10 (45,2%) ont évoqué l'inactivité saisonnière comme principale raison pour le groupe d'âge de 30-49 ans

Tableau 7. 9 : Répartition (%) de la population active non occupée par sexe, âge et milieu de résidence selon la raison de chômage

	Pas travail disponible	Inactivité saisonnière	Étudiant	Obligations famille/ménage	Âge	Infirmité	Autre	Total
Homme	10,8	24,6	24,7	18,0	13,6	3,4	4,9	100,0
15-29	12.1	23.2	36.1	21.9	0.2	1.8	4.7	100,0
30-49	16.8	45.2	5.4	19.8	0.0	5.7	7.1	100,0
50-64	7.0	33.4	0.0	12.5	27.5	8.7	10.9	100,0
65+	1.2	8.0	0.7	0.5	82.2	6.7	0.7	100,0
Femme	3,7	8,9	3,3	75,5	5,7	0,9	2,1	100,0
15-29	3.8	9.3	5.9	79.1	0.0	0.4	1.5	100,0
30-49	2.8	9.9	0.2	84.9	0.0	0.8	1.5	100,0
50-64	6.4	6.5	0.2	60.7	17.5	1.6	7.0	100,0
65+	0.4	2.9	0.2	8.0	82.8	5.0	0.8	100,0
Milieu de rési	dence							
Rural	2.0	9.0	19.2	34.3	32.8	0.8	1.9	100,0
Urbain	5.9	2.5	33.2	29.3	25.8	1.2	2.0	100,0

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Les études ont été citées pour 36% par les jeunes âgés de 15 à 29 ans. L'âge trop élevé et l'infirmité ont été très peu évoqués comme raison d'inactivité. Mais on relève que 82% des inactifs âgés de plus de 65 ont indiqué l'âge comme raison.

Au niveau des femmes, les obligations familiales figurent parmi les principales raisons comme on peut s'y attendre. La deuxième raison est l'inactivité saisonnière et le poids de l'âge.

7.2 Population inactive

Tableau 7. 10: Répartition (%) de la population inactive selon le milieu de résidence, la région, le sexe et l'âge

Ensemble	50,1
Milieu de résidence	
Rural	81,1
Urbain	18,9
Région de résidence	
Agadez	70.4
Diffa	69.8
Dosso	53.8
Maradi	59.8
Tahoua	66.8
Tillabéri	57.9
7inder	61.2
CU Niamey	67.1
Sexe et âge	
Homme	36.8
15-29	25.1
30-49	10.7
50-64	15.6
65+	46.6
Femme	63,2
15-29	74.9
30-49	89.3
50-64	84.4
65+	53.4

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

La population inactive est constituée d'élèves et étudiants, de femmes au foyer, de retraités et rentiers, d'infirmes et des personnes âgées. On relève qu'un peu plus de 50% de la population âgée de plus de 5 ans est constitué d'inactifs. Cette proportion est relativement plus importante chez les femmes (63,2%) que chez les hommes (36,8%).

En milieu rural, plus de trois quarts de la population (83 %) est inactive alors qu'en milieu urbain un peu plus d'une personne sur 10 (16,5%) seulement se retrouve dans cette situation.

Les raisons de l'inactivité ont été appréhendées par l'enquête.

Tableau 7. 11: Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité

	Pas travail disponible	Inactivité saisonnière	Étudiant	Obligations famille/mén.	Âge	Infirmité	Autre	Total
Ensemble	2,7	7,8	21,8	33,3	31,5	0,9	2,0	100,0
Homme	3,4	9,8	35,4	7,1	40,5	1,3	2,5	100,0
Femme	2,3	6,6	13,9	48,5	26,2	0,7	1,7	100,0

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Dans l'ensemble, 33,3% de la population économiquement inactive ne travaillent pas pour des raisons d'obligations familiales. Les études (21,8%), l'inactivité saisonnière (7,8%) et l'âge (31,5%) sont des raisons secondaires de l'inactivité économique. Le manque de travail et l'infirmité interviennent dans une proportion très faible (2,7% et 0,9% respectivement). D'autres raisons qui n'ont pas été spécifiées par l'enquête (2%) ont été évoquées par les individus interrogés.

Les inactifs qui avancent les obligations familiales comme raison sont plus nombreux parmi les femmes (48,5%) que parmi les hommes (7,1%). C'est le constat inverse que l'on observe au niveau des personnes qui ont évoqué les études (13,9% de femmes contre 35,4% d'hommes), l'inactivité saisonnière et le poids de l'âge.

Tableau 7. 12: Répartition (%) de la population inactive par sexe et âge selon la raison de chômage

	Pas travail disponible	Inactivité saisonnière	Étudiant	Obligations famille/ménage	Âge	Infirmité	Autre	Total
Région de rés	idence		•	<u> </u>	-			ı
Agadez	23,30	2,60	22,20	21,50	26,70	1,60	2,10	100,00
Diffa	0,60	14,70	19,10	29,80	33,70	0,90	1,20	100,00
Dosso	3,60	11,10	24,40	24,30	34,00	1,50	1,10	100,00
Maradi	1,90	4,00	23,80	37,70	28,70	0,60	3,30	100,00
Tahoua	1,40	15,30	18,10	34,60	28,70	0,50	1,40	100,00
Tillabéri	0,20	6,50	20,80	35,70	33,30	1,00	2,50	100,00
Zinder	1,10	5,10	20,60	35,90	34,90	0,80	1,60	100,00
CU Niamey	7,80	1,10	28,50	28,90	30,40	1,30	2,00	100,00

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Dans la plupart des régions, les populations inactives ont principalement évoqué les obligations familiales (21% à 37%), le poids de l'âge (26% à 33%) pour justifier leur inactivité. Il faut remarquer que l'inactivité saisonnière ne concerne qu'une faible part des raisons énumérées (moins de 10%).

Annexes

Tableau 2.a : Contribution au revenu du ménage

groupe contribution		
	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Chef du ménage	93,4	93,4
Conjoint du chef du ménage	1,1	94,5
Enfant	0,6	95,1
Personne extérieur au ménage	3,3	98,4
Autres membres du ménage	1,6	100
Total	100	

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Tableau 2.b - Répartition (en %) de la population totale par milieu et région de résidence, sexe et âge

_	Population non-pondérée	Pourcentages non-pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Total	43045	100,0	12627063	100,0
Milieu de résidence				
Rural	30105	69,9	10510888	83,2
Urbain	12940	30,1	2116175	16,8
Région de résidence				
Agadez	2301	5,3	370170	2,9
Diffa	2879	6,7	419574	3,3
Dosso	4849	11,3	1699870	13,5
Maradi	7024	16,3	2591564	20,5
Tahoua	4996	11,6	2240311	17,7
Tillaberi	7656	17,8	2113280	16,7
Zinder	6769	15,7	2346427	18,6
Niamey	6571	15,3	845867	6,7
Sexe				
Masculin	21387	49,7	6294349	49,8
Feminin	21658	50,3	6332714	50,2
Age				
< 15	21234	49,3	6346866	50,3
15-64	20553	47,7	5900822	46,7
65+	1258	2,9	379375	3,0

Source: ME/F/INS/QUIBB-2005

Tableau 4.a: Répartition (%) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête

	Nettement pire	Pire	La même	Meilleure	Nettement meilleure	Ne sait pas	Total
Ensemble	21,9	49,8	7,1	18,4	2,4	0,4	100
Milieu de résidence	e						
Rural	22,9	49,2	5,9	19,3	2,5	0,2	100
Rural pauvre	18,9	43,2	5,2	16,1	1,9	0,2	100
Urbain	17,4	52,8	12,9	14,0	1,7	1,2	100
Urbain pauvre	14,0	37,3	7,8	7,5	0,8	0,6	100
Région de résiden		,	1	,			
Agadez	24,2	54,5	11,7	7,1	2,0	0,6	100
Diffa	23,1	66,1	6,4	4,4	0,0	0,0	100
Dosso	7,1	44,7	11,3	33,9	2,9	0,1	100
Maradi	21,1	50,0	9,1	16,7	2,8	0,3	100
Tahoua	29,2	46,7	1,8	18,2	4,2	0,0	100
Tillabéri	43,2	35,4	4,6	13,0	2,8	1,0	100
Zinder	8,3	60,6	7,5	22,8	0,6	0,1	100
Niamey	12,2	56,9	14,4	13,7	0,8	1,9	100
Taille du ménage		-				-	
1-2 pers	24,3	43,9	9,3	18,5	2,3	1,7	100
3-4 pers	22,4	49,3	7,7	18,2	2,2	0,2	100
5-6 pers	21,5	50,2	5,8	19,5	2,6	0,4	100
7 pers +	21,3	51,3	7,0	17,8	2,4	0,2	100
•			1 . , , ,				
Nombre de champ		10.5	1 1		T		
Aucun	18,7	49,5	13,5	15,3	1,9	1,0	100
1	23,5	50,7	7,0	16,6	1,7	0,5	100
2	25,1	48,5	6,7	17,0	2,5	0,3	100
3-4	22,2	49,9	4,8	20,1	2,7	0,2	100
5-6 7 et +	18,8 13,8	52,0 51,1	3,7 5,9	23,3	2,3	0,0 0,1	100
/ et +	13,8	31,1	3,9	25,3	3,/	0,1	100
Type de bétail pos	sédé par le méi	nage					
Aucun	28,1	49,3	9,2	11,1	1,5	0,9	100
Petit seul	17,9	51,8	7,6	20,6	1,8	0,3	100
Gros seul	30,6	44,2	7,5	15,0	2,4	0,3	100
Les deux	19,4	50,1	5,6	21,6	3,2	0,2	100
Groupes socio-éco	onomique						
Sal Public	16,1	34,4	16,3	29,6	3,1	0,4	100
Sal Priv. form	23,5	53,6	12,7	8,2	0,0	2,0	100
Sal Priv. inform	21,6	50,8	6,2	18,5	2,5	0,4	100
Indép agric	9,9	71,4	0,0	18,7	0,0	0,0	100
Aut Indep	16,4	51,4	6,6	24,3	1,2	0,0	100
Sans employs	27,1	47,6	9,5	13,9	1,5	0,4	100
Autre	19,6	50,2	8,8	18,2	3,0	0,3	100
Sexe du Chef de m		-	- 1	-	-	- 1	
Masculin Masculin	21,6	49,5	6,9	19,1	2,5	0,4	100
Féminin	26,4	53,6	9,9	8,5	1,4	0,3	100

Source: ME/F/INS/QUIBB_2005

Tableau 4.b: Répartition (%) des ménages selon la difficulté à satisfaire les besoins alimentaires du ménage au cours de l'année précédant l'enquête.

pire					Total
P		même		meilleure	
72,0	26,4	1,4	0,2	0,0	100
73,9	24,4	1,6	0,1	0,0	100
64,7	19,6	1,1	0,1	0,0	100
62,9	36,0	0,8	0,3	0,0	100
49,5	18,0	0,3	0,2	0,0	100
e					
81,6	17,0	0,8	0,2	0,3	100
55,8	44,2	0,0	0,0	0,0	100
65,8	32,0	2,0	0,3	0,0	100
74,8	24,4	0,7	0,1	0,0	100
72,0	25,4	2,6	0,0	0,0	100
79,6	17,6	2,4	0,4	0,1	100
73,2	26,1	0,6	0,1	0,0	100
55,3	43,6	0,6	0,5	0,0	100
62,7	35,3	1,3	0,6	0,1	100
70,0		0,7		0,0	100
74,2	-		•	0,0	100
74,0	24,0	1,9	0,1	0,0	100
possédés					
	36.5	1.1	0.4	0.1	100
		<u> </u>			100
					100
					100
	•				100
•	•		•		100
		5,0		, ,,,	100
		0.8	0.4	0.0	100
					100
,					100
70,9	27,1	1,9	0,0	0,0	100
omique					
	53.8	24	0.4	0.0	100
					100
					100
					100
					100
	•				100
72,5	24,2		0,0	0,0	100
			,		
	26.5	1.5	0.1	0.0	100
					100
	64,7 62,9 49,5 81,6 55,8 65,8 74,8 72,0 79,6 73,2 55,3 62,7 70,0 74,2 74,0 possédés 61,9 75,2 72,7 75,3 73,9 67,8 sédé par le m 71,4 74,0 73,0 70,9 comique 43,4 66,8 73,3 73,9 71,8 72,8	64,7 19,6 62,9 36,0 49,5 18,0 81,6 17,0 55,8 44,2 65,8 32,0 74,8 24,4 72,0 25,4 79,6 17,6 73,2 26,1 55,3 43,6 62,7 35,3 70,0 29,1 74,2 24,3 74,0 24,0 possédés 61,9 36,5 75,2 23,8 72,7 25,8 75,3 23,0 73,9 25,0 67,8 28,6 8édé par le ménage 71,4 27,4 74,0 24,5 73,0 25,6 70,9 27,1 pomique 43,4 53,8 66,8 32,0 73,3 25,1 73,9 26,1 71,8 28,2 72,8 25,9 72,5 24,2 mage 71,8 26,5	64,7	64,7	64,7

Source: ME/F/INS/QUIBB_2005